



**ECONOMIE.**

## ***Une économie à deux faces***

### **L'économie de production « mondialisée »**

Elle s'appuie principalement sur les domaines suivants :

- Les établissements des grandes entreprises industrielles issues des grandes filières emblématiques : automobile, électronique, métallurgie, pharmacie-cosmétique, papeterie,... et leurs sous-traitants (dont le transport et la logistique notamment). Si les plus importants appartiennent à de grands groupes nationaux ou étrangers, il existe aussi un tissu important (et souvent méconnu) formé par des petits groupes ou PME locaux.
- Des équipements ou établissements de recherche de premier plan (campus NXP, GANIL/CYCERON/SPIRAL, France Télécom R&D,...). Leur rôle est essentiel pour la dynamique industrielle locale mais surtout, pour l'inscription de la Métropole Caennaise dans les courants mondiaux de l'innovation et dans l'économie de la connaissance.
- De grands établissements des entreprises de services (Natexis-Interépargne, Webhelp, Armatix, Groupe Carrefour, Super U Nord Ouest...)
- L'agriculture, notamment celle de la plaine de Caen, qui s'inscrit dans les échanges mondiaux (ex. : exportations de céréales)
- Le « grand tourisme »

L'économie de production « mondialisée » vit et se développe sur le territoire. Elle utilise le potentiel qu'il offre pour créer de la richesse, tant qu'il répond aux objectifs des entreprises (notamment et de plus en plus, leurs objectifs financiers). Que ce potentiel apparaisse moins intéressant, et les établissements se délocalisent.

Aujourd'hui, les entreprises concernées, avec l'aide des pouvoirs publics, développent des stratégies passant par l'optimisation des atouts du territoire, c'est ainsi le cas des pôles de compétitivité, (Mové'o, pôle TES,...) qui associent formation, recherche, innovation et mise en réseau.

L'économie mondialisée est en mutation dans le bassin de Caen, à l'image du contexte national. D'un point de vue structurel, on assiste à un important transfert d'emplois de l'industrie vers le secteur tertiaire, notamment en raison de l'externalisation des fonctions qui ne constituent pas le cœur de métier des entreprises.

L'accueil récent de deux centres d'appels (1200 emplois), la restructuration sur place du siège de *SUPER U NORD OUEST*, les investissements locaux importants effectués par de petits groupes locaux (*LABORATOIRE GILBERT*, *LEGALLAIS BOUCHARD*, *EUROLOGISTIC*) constituent des signaux encourageant quant à l'attractivité de la Métropole Caennaise auprès des entreprises de services « mondialisées ».

## L'économie résidentielle

Elle repose sur la puissance du bassin de consommation. Les établissements de ce secteur cherchent à être au plus près de leurs clients/usagers, ou à être le plus accessibles. Elle vit pour le territoire et regroupe l'ensemble des services à la population, marchands ou non, dont notamment :

- Les services publics (santé, social, éducation, justice, sécurité,...) et l'administration territoriale ;
- Le commerce de détail, qu'il s'agisse du commerce traditionnel ou de la grande distribution et les services privés ;
- Le BTP ;
- Les activités récréatives et de loisirs...

Ainsi que les services liés à ces services (logistique locale et régionale, ingénierie technique et financière,...).

Elle inclut aussi l'agriculture « vivrière » (ex. : maraichage).

Cette économie s'appuie aujourd'hui fortement sur le statut de capitale régionale de Caen et sur son rayonnement, qui génère la présence de directions ou délégations régionales de grandes entreprises privées, toutes branches confondues.

Aujourd'hui, l'économie résidentielle est fortement créatrice d'emplois (services à la personne, commerce, BTP, secteur public...)

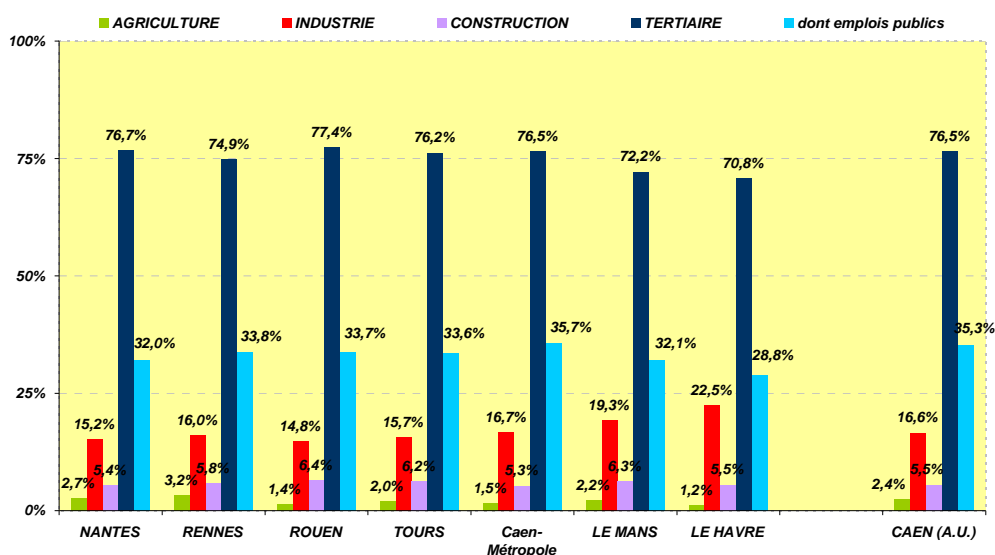
Elle est aussi le moteur du développement et de la renommée de grands équipements emblématiques, notamment dans le domaine de la santé (Cf. le CHU et son projet de rénovation, l'agrandissement du centre Baclesse, la réorganisation des cliniques privées,...) et de l'économie des loisirs (ex. : les projets de complexes commerciaux, le Zénith,...).

## Une économie métropolitaine désormais tertiaire...

L'économie de Caen-Métropole est aujourd'hui relativement diversifiée et désormais pleinement tertiaire. Les données de 1999 nous indiquent que les services représentent plus de 103 000 emplois, soit 76,5 % de l'emploi total. Ce chiffre se trouve dans la moyenne haute des grandes villes de l'ouest.

### Répartition de l'emploi par secteurs d'activités

#### Répartition de l'emploi par secteurs d'activités



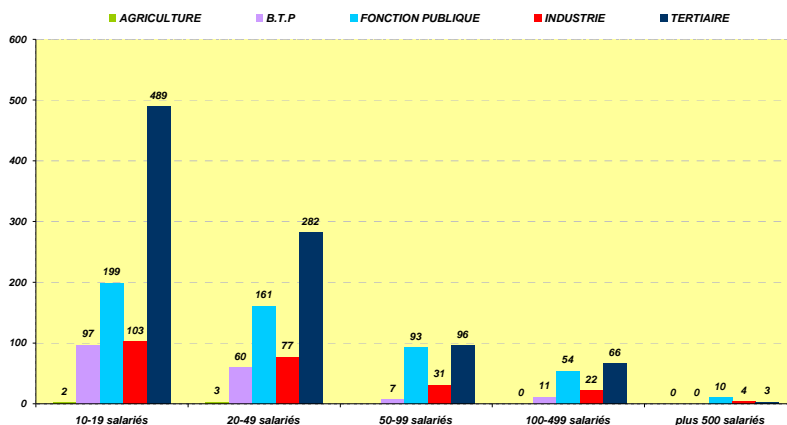
Sources : INSEE RGP 1999

Lorsque l'on regard l'évolution du classement des 30 plus gros employeurs locaux entre 1999 et 2006, on ne peut que constater l'arrivée en force des entreprises du secteur tertiaire dans ce classement, au détriment des PME et petits groupes industriels locaux.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, on dénombre 12 350 établissements liés aux métiers des services, de la construction, et du commerce. Caen réunit à elle seule 42 % de ces établissements, loin devant Mondeville et Hérouville Saint-Clair, chacune en comptant un peu plus de 4 %. Plus généralement, c'est le territoire de Caen la Mer, et surtout la couronne urbaine, qui réunit la très grande majorité des services, à savoir 52 % de la construction, 76 % du commerce et 76 % des dits « autres » services (services aux particuliers, aux entreprises, etc.).

#### Les établissements des grands secteurs d'activités par tranches d'effectifs

## ECONOMIE



Sources : INSEE fichier SIRENE 2006

Enfin, Caen-Métropole, réunissant les fonctions de commandement d'une capitale régionale, accueille un secteur public important (35,7 % de l'emploi tertiaire). Il faut souligner que son taux de titulaires de la fonction publique est supérieur à la moyenne nationale, et est le plus élevé des grandes villes de l'ouest.

En fait, 7 des 10 plus gros employeurs du territoire de Caen-Métropole appartiennent la sphère publique.

### ... Mais toujours de grands employeurs industriels

La révolution industrielle n'a affecté Caen et sa région qu'au début du XXème siècle, avec l'implantation de la SMN en 1912. Comme dans beaucoup d'agglomérations françaises, la deuxième vague industrielle est liée à la déconcentration de l'Île de France, favorisée par l'Etat dans les années 60.

Aujourd'hui, malgré la baisse sensible des effectifs salariés (-13% depuis 2000), l'industrie conserve une place importante dans l'économie locale. Elle emploie près de 21 200 personnes en 2006, sur le territoire de Caen-Métropole (environ 16% des salariés). Si la part des établissements appartenant à la sphère industrielle n'est que de 8,6% du total (1166 sur plus de 13 000), cette part s'élève à 15,7% si on prend seulement en compte les établissements de plus de 100 salariés (27 sur 172).

Parmi les 15 plus gros employeurs de Caen-Métropole, 4 sont des entreprises industrielles qui comptent plus de 1000 salariés. Elles représentent, à elles seules 40% de l'effectif salarié industriel total. Les principaux établissements appartiennent à de grands groupes internationaux, dont le centre de décision est extérieur à la Région.

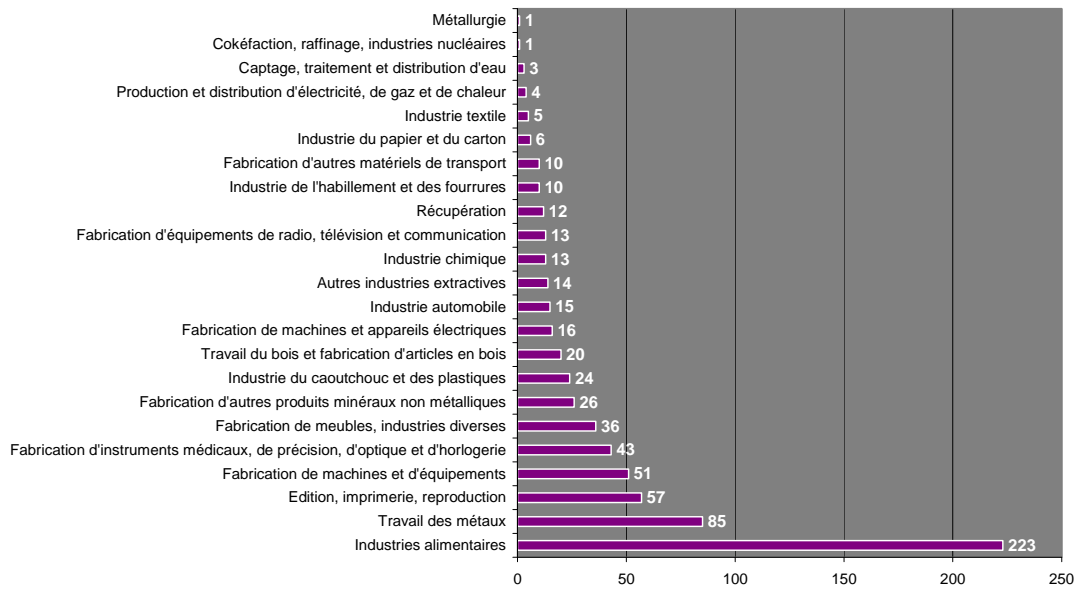
Deux éléments caractérisent le secteur industriel local :

- un panel large de secteurs d'activités qui permet de disposer d'un tissu diversifié. Si un secteur domine les autres, ils sont six à pouvoir être considérés comme importants.
- le poids, tant en termes économique qu'en termes d'image et de notoriété, des grands établissements, dépendant de donneurs d'ordre extérieurs (N.B. : 2/3 des établissements industriels n'ont pas leur siège social sur Caen-Métropole).

## ECONOMIE

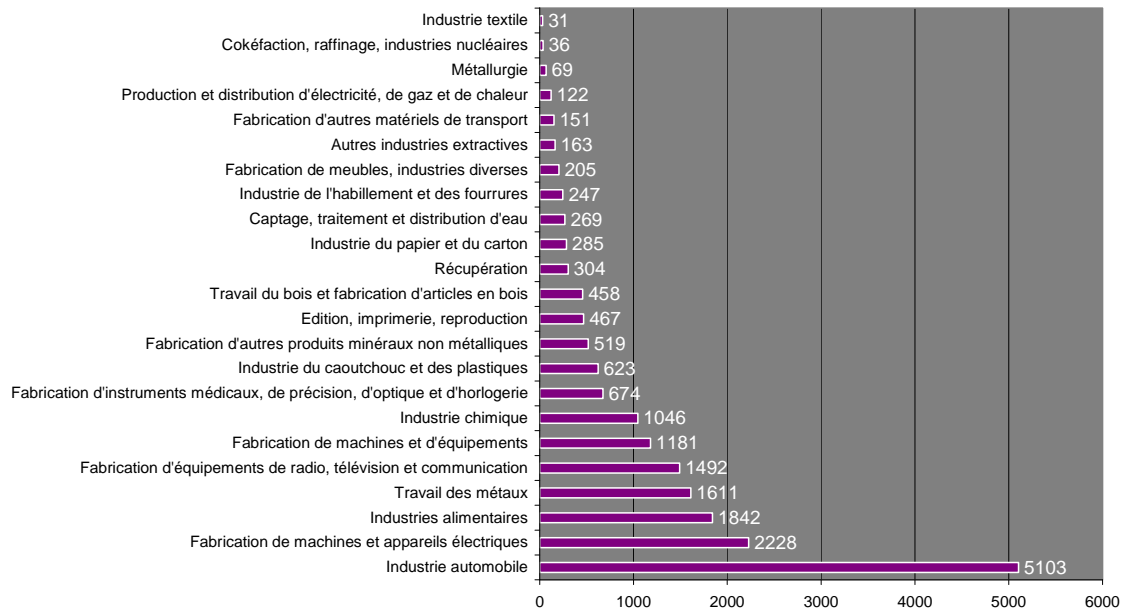
Un tissu industriel diversifié

Les établissements par secteurs d'activités



(source : Unistatis - Unedic 31/12/06)

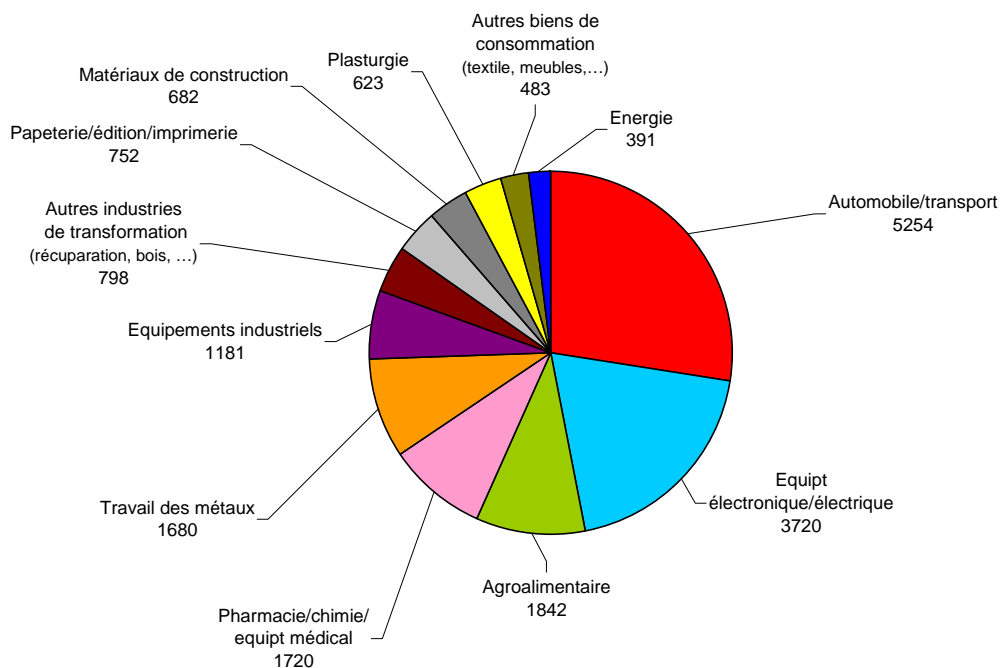
L'effectif salarié dans l'industrie en 2006



(source : Unistatis - Unedic 31/12/06)

## ECONOMIE

### Répartition des effectifs salariés selon le secteur



(source : Unistatis - Unedic 31/12/06)

### Les grandes filières industrielles :

Le secteur lié à l'automobile (près de 8000 emplois) se caractérise par quelques grands établissements. Les 4 principaux (Renault Trucks, PSA, Bosch et Valéo) concentrent le tiers des emplois industriels du territoire. Ils intègrent le pôle de compétitivité Mov'éo, orienté plus globalement vers les déplacements et les transports.

Le secteur lié aux équipements électriques et électroniques (4000 emplois), dont NXP est l'entreprise phare et dont les perspectives, au travers du pôle de compétitivité T.E.S. (Transaction électronique Sécurisées) et du Campus Technologique en cours de développement à Colombelles, semblent prometteuses.

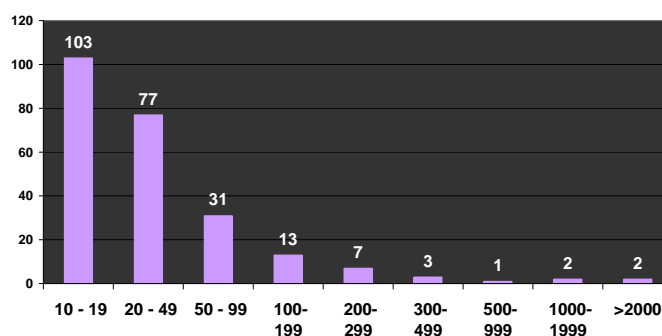
Les industries agroalimentaires, spécificité bas normande plutôt perçue comme celle du monde rural, restent très présentes au travers de nombreux établissements (223) de taille modeste, en général, mais qui représentent tout de même près de 1900 emplois au total sur le territoire du SCoT. Elles sont adossées à une véritable filière qui englobe production agricole, transformation, transport et logistique.

Le secteur lié au pôle santé (pharmacie/chimie/instruments médicaux/...) : on en connaît surtout les établissements du pôle pharmaceutique hérouvillais, mais un tissu plus diffus existe aussi d'entreprises souvent technologiquement avancées. Ce secteur peut s'appuyer localement sur un pôle santé de premier ordre (CHU/CHR –Baclesse – cliniques privées - ...) et les formations universitaires . Il pèse plus de 1700 emplois.

Le secteur lié à la métallurgie/travail des métaux, est composé de petites unités. Quinze ans après la fermeture de la SMN, il représente encore près de 1700 emplois, répartis dans plus de 80 établissements. Ces entreprises sont souvent liées à la filière agroalimentaire (fabrication de cuves, charpente métalliques pour hangar,...) ou à l'automobile (tôlerie, chaudronnerie,...).

A ces grands secteurs s'en ajoutent d'autres qu'il convient de ne pas négliger, tant en ce qui concerne le nombre d'établissements que le nombre d'emplois. Composés d'unités de production de taille moyenne, on les retrouve dans les domaines des équipements industriels (1200 emplois) de l'imprimerie/papier/carton (750 emplois), de la plasturgie (plus de 600 salariés),...

**Répartition des 239 établissements industriels de plus de 10 salariés, selon la tranche d'effectif**



INSEE – répertoire SIREN 2006

### Des entreprises implantées majoritairement dans l'agglomération

Comme dans toutes les régions soumises à des flux climatiques en provenance de l'Ouest, l'implantation des activités industrielles s'est effectuée à l'origine, dans la partie Est de l'agglomération, afin d'éviter la propagation des fumées d'usines sur les zones habitées. Les activités industrielles installées dans les années soixante ont, quant à elles été localisées, dans de grandes zones créées à cet effet et situées à proximité des grandes dessertes routières et/ou ferroviaires de l'époque : la RN 13, le périphérique nord et la ligne SNCF Paris Cherbourg.

La zone urbanisée dense de l'agglomération concentre 60% des établissements (Caen 50%), dont les plus importants. Quelques zones d'activités périurbaines constituent des pôles industriels qui accueillent principalement des PME : à Verson, Soliers, Bourguébus, Moulton, Douvres la Délivrande,...

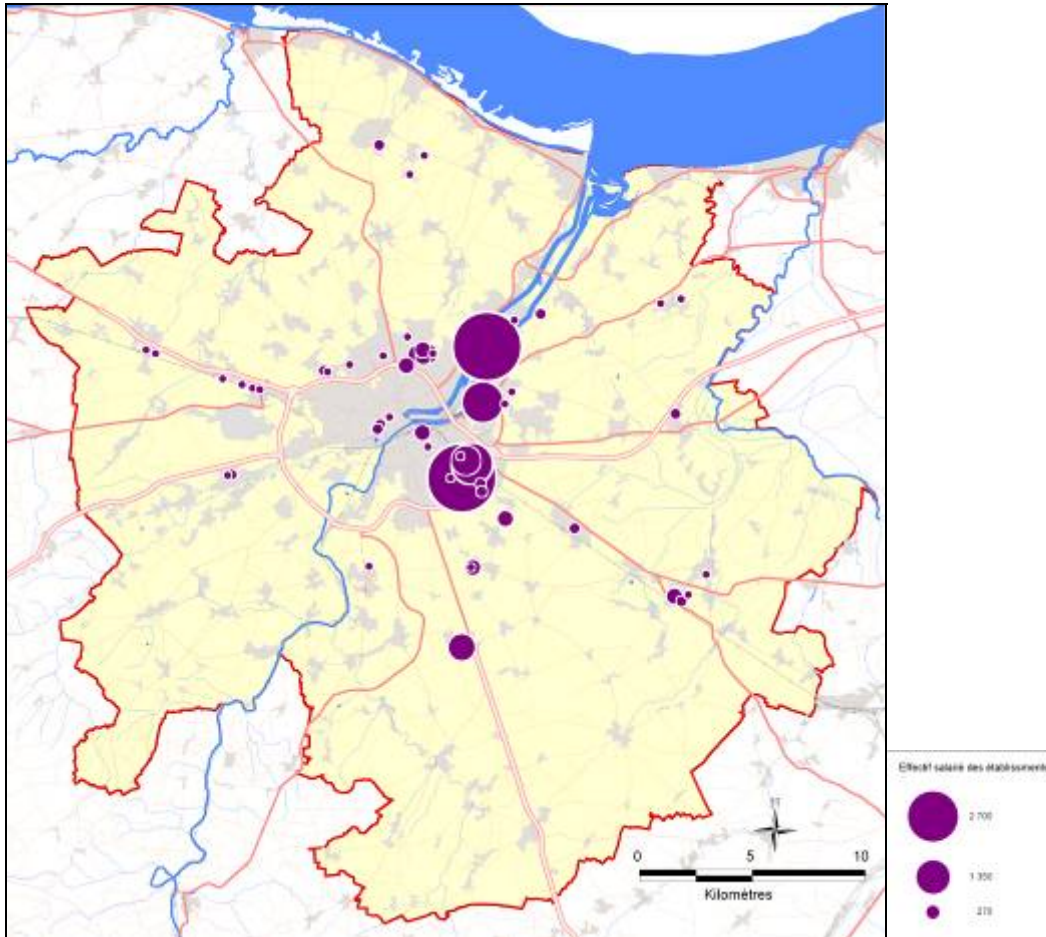
Plusieurs établissements importants sont aussi implantés hors zone d'activités (Calcia à Ranville, Saint-Louis Sucre à Cagny, Terreal à Bavent, Tokheim-Sofitam à Grentheville,...)

La géographie industrielle de l'agglomération contribue largement à peser sur la sociologie locale, dans la mesure où les salariés des grandes usines ont cherché à se loger à proximité de leur lieu de travail, sans avoir à franchir la barrière naturelle que constitue l'Orne : la rive droite et plus généralement, les territoires Est de Caen-Métropole, accueillent des populations issues de la classe ouvrière, les classes sociales plus aisées se retrouvant à l'ouest et au nord de Caen.

## ECONOMIE

De ce point de vue, le transfert de NXP de la zone du Mont Coco à Caen, vers le plateau de Colombelles et la montée en puissance du campus technologique, vont fortement influencer sur la sociologie de la rive droite au sens large, notamment en raison de la difficulté que présente toujours le franchissement de l'Orne.

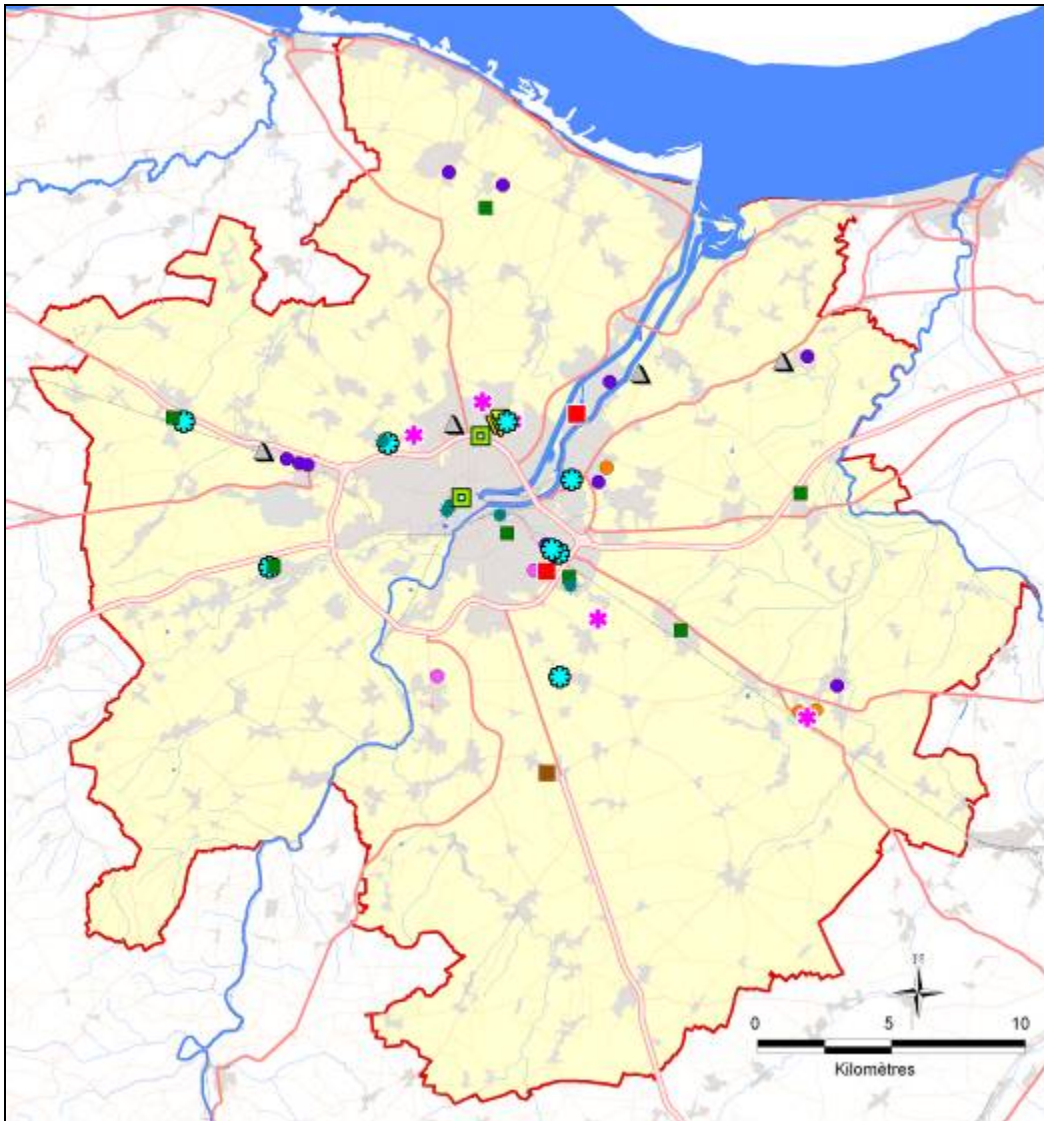
### *La localisation des établissements industriels de plus de 50 salariés, selon leur effectif salarié*



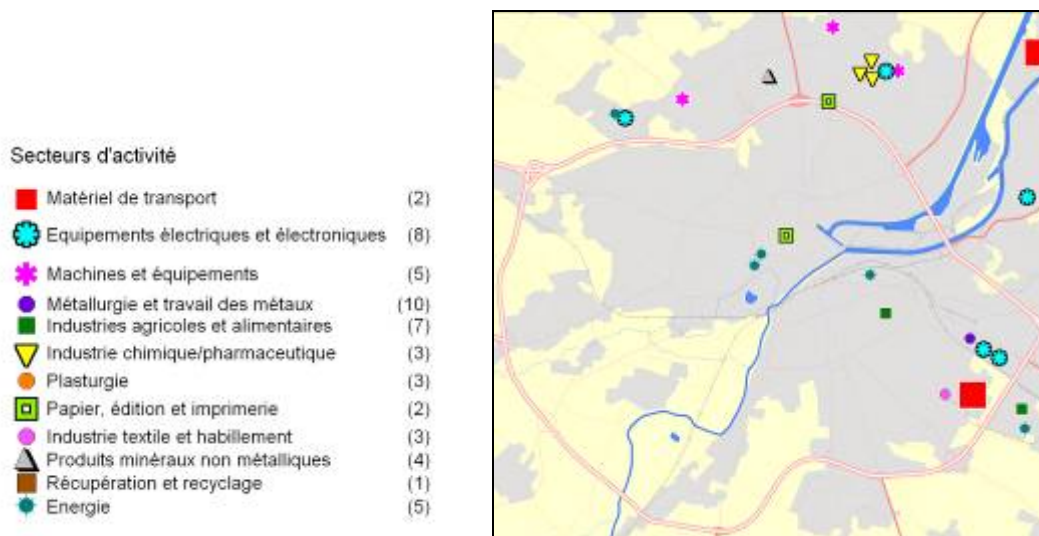
Réalisation : © AUCAME 2008 – Logiciel : MAPINFO V8.5 2007– Fond : IGN, BDCARTO 2006

## ECONOMIE

*La localisation des établissements industriels de plus de 50 salariés, selon leur secteur d'activité*



Réalisation : © AUCAME 2008 – Logiciel : MAPINFO V8.5 2007– Fond : IGN, BDCARTO 2006



Réalisation : © AUCAME 2008  
Logiciel : MAPINFO V8.5 2007– Fond : IGN, BDCARTO 2006

## ECONOMIE

*Le « top 15 » des établissements industriels (tranche d'effectifs 2006) :*

Nom	implantation	secteur d'activité	tranche d'effectifs
RENAULT TRUCKS	BLAINVILLE SUR ORNE	Fabrication de matériel de transport	>2700
PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE SA	CORMELLES LE ROYAL	Fabrication de matériel de transport	>2700
NXP (ex Philips composants)	COLOMBELLES	équipement électronique	1000/1100
ROBERT BOSCH ELECTRONIQUE SAS	MONDEVILLE	Fabrication d'équipements électriques et électroniques	1000/1100
SC2N (Valéo)	MONDEVILLE	Fabrication d'équipements électriques et électroniques	600/700
GDE	ROCQUANCOURT	Recyclage/récupération	400/500
BENOIST GIRARD SAS	HEROUILLE SAINT CLAIR	Fabrication d'équipements électriques et électroniques	300/400
SCHERING-PLOUGH	HEROUILLE SAINT CLAIR	Industrie pharmaceutique	300/400
TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS	GRENTHEVILLE	Fabrication de machines et équipements	200/300
CROUZET AUTOMATISMES	BOURGUEBUS	Fabrication d'équipements électriques et électroniques	200/300
GLAXO WELLCOME PRODUCTION	HEROUILLE SAINT CLAIR	Industrie pharmaceutique	200/300
LABORATOIRES GILBERT	HEROUILLE SAINT CLAIR	Industrie pharmaceutique	200/300
MODLING SAS	MOULT	Industrie du caoutchouc et des plastiques	200/300
PAPETERIES HAMELIN	CAEN	Industrie du papier et du carton, édition et imprimerie	200/300
EDF	CAEN	Production et distribution d'électricité	200/300

### L'industrie demain ...

Le secteur industriel local connaît, comme partout ailleurs de profondes mutations. Depuis 2000, ses effectifs régressent, notamment en raison de l'externalisation des fonctions annexes à la production (transport, logistique, entretien, gardiennage, ...). Sur la période antérieure cependant, malgré le choc « SMN », l'industrie était dans une phase de croissance (*solde de +7 établissements, + 500 emplois entre 1993 et 2000*).

Ces mutations ont un impact sur la nature des espaces industriels eux même. L'exemple de Renault Truck est, de ce point de vue, très représentatif des évolutions qui affectent l'industrie : le site d'implantation est passé du statut « d'usine » (SAVIEM puis RVI) à celui de « parc industriel » (4000 emplois) sur lequel Renault Trucks constitue la locomotive, mais ne représente plus que les deux tiers des emplois, plusieurs fournisseurs, sous-traitants et partenaires se partageant le tiers restant.

	1993	2000	2006	Variation 1993-2006
Nombres d'établissements	2761	2768	2694	-67
Effectifs salariés	23721	24264	21132	-2589

*Source base UNISTATIS – UNEDIC 1993 à 2006*

Le secteur productif reste l'un des moteurs du développement territorial dans la mesure où l'externalisation génère le développement du secteur des services aux entreprises : dans le classement des plus gros employeurs locaux, certaines de ces entreprises de services apparaissent désormais en bonne place.

Il faut souligner que certains secteurs connaissent une progression forte du nombre de salariés : ceux de la récupération (+60%), du Bois (+ 40%), de l'énergie (+30%), de la chimie et de la plasturgie (+25%) : l'ensemble

## ECONOMIE

représente une création nette de 800 postes en 6 ans, qui a limité les pertes des autres secteurs.

Aujourd'hui, le développement industriel reste donc un enjeu majeur pour le territoire du SCoT. En revanche, il ne s'agit pas tant d'un enjeu en termes d'emplois directs de production, comme cela a pu l'être dans le passé, que d'un enjeu qualitatif, orienté vers l'innovation : Caen-Métropole doit se positionner pour attirer les emplois de recherche et développement, de conception, les entreprises innovantes ou émergentes (dans le cadre de pépinières),... tout en pérennisant les emplois de production existant. L'implication des collectivités dans les pôles de compétitivités répond à cette logique.

Par ailleurs, des filières nouvelles pourraient disposer localement du potentiel pour se développer. En plus de la filière nautique, qui doit confirmer les espoirs placés en elle (*ex. : le projet Norlanda*), on peut citer la filière récupération/recyclage des déchets, compte tenu de la présence du siège social européen d'un des leaders du secteur à Rocquancourt (*GDE, 500 salariés sur place*). Des espaces pourraient être réservés à ces activités sur les terrains entre Orne et Canal, profitant de la présence du port (déchets informatique et électroménager, déconstruction liée à la filière nautique, ...). Actuellement, les ferrailles de récupération constituent d'ailleurs l'un des trafics important du port.

Enfin, les réflexions en cours en vue de positionner une grande réserve foncière pour accueillir un « établissement industriel internationalement mobile » de grande ampleur montre la volonté de considérer les activités de production comme l'un des piliers du développement économique local.

## Caen-Métropole à l'ère des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

Après l'ère de l'informatisation, caractérisée par une généralisation des ordinateurs dans les foyers et les entreprises durant les années 1990 et 2000, nous sommes désormais entrés dans l'ère des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Ces dernières désignent tout ce qui relève des techniques utilisées dans le traitement et la transmission des informations, principalement l'informatique, l'Internet et les télécommunications. Par extension, elles désignent aussi le secteur d'activité économique des technologies de l'information et de la communication.

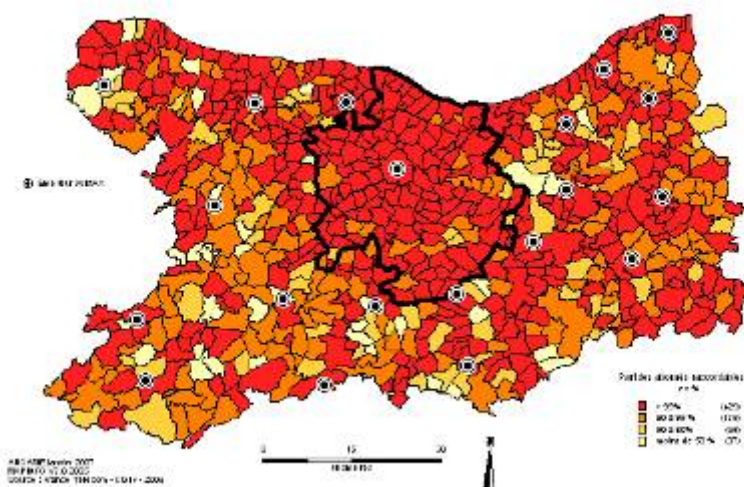
On peut regrouper les TIC par secteurs : l'équipement informatique, serveurs, matériel informatique ; la microélectronique et les composants ; les télécommunications et les réseaux informatiques ; le multimédia ; les services informatiques et les logiciels ; le commerce électronique et les médias électroniques.

Bien que difficilement quantifiable, l'investissement dans les TIC serait aujourd'hui l'un des principaux moteurs de compétitivité des entreprises (gains de productivité, meilleure connaissance de l'environnement, meilleure veille stratégique, etc...). L'OCDE a d'ailleurs montré que les TIC étaient un facteur important de croissance économique aux États-Unis.

### Le nécessaire accès au haut débit

Dans la compétition que se livrent aujourd'hui les territoires, l'accès au haut et très haut débit est un préalable absolu à l'accueil d'entreprises innovantes, comme pour le maintien du tissu local. Depuis quelques années maintenant, le département du Calvados s'est lancé dans le maillage de son territoire. Aujourd'hui, l'ensemble du département a accès au haut débit.

L'accès à l'Internet ADSL dans le Calvados



## ECONOMIE

Pour répondre aux besoins plus particuliers des entreprises, des outils rapides et fiables dans leurs échanges quotidiens, la communauté d'agglomération Caen la mer a lancé, en octobre 2005, le maillage de son territoire en fibre optique. A terme, ce sont 115 kilomètres de fibre noire qui doivent être déployés, et permettre ainsi un accès au réseau à très haut débit. Les 32 zones d'activités que compte Caen la mer (dont Citis à Hérouville Saint-Clair, le Parc technologique de la Folie-Couvrechef à Caen, le Campus technologique et Innovaparc à Colombelles) pourront ainsi être reliées aux grands réseaux nationaux et internationaux.



Source : Caen la mer

### Le pôle de compétitivité Transactions Electroniques Sécurisées

Au cours des 10 dernières années, la région Basse-Normandie dans son ensemble a accompli une percée notable dans le domaine des TIC. Aujourd'hui, elle se hisse au 8ème rang des régions françaises. Les activités industrielles constituent le cœur de la filière (55 % des 12 000 emplois comptabilisés), l'électronique et les télécommunications concentrant à elles seules près de 80 % de ces emplois industriels. Les activités de services liées aux TIC sont globalement peu développées dans la région. *A contrario*, ces dernières dominent le secteur des TIC au niveau national.

La Basse-Normandie a été reconnue comme pôle de compétitivité, en juillet 2005, dans le domaine des Transactions Électroniques Sécurisées (T.E.S.). De nombreuses applications sont directement issues des travaux de recherche technologiques menés à Caen depuis le début des années 80. Le pôle concerne environ 8 000 emplois dont 2 000 chercheurs et 200 enseignants, répartis entre les 77 adhérents. De grandes entreprises (NXP, France Telecom, grandes banques, etc.) côtoient PME et PMI, mais aussi trois organismes d'enseignement et de recherche (ENSICAEN, CNRS, université de Caen) et 9 membres institutionnels.

Le marché des biens et services basés sur les technologies numériques est considéré comme le moteur du développement économique pour les vingt prochaines années, avec une croissance annuelle de 15 %. On estime que les

T.E.S devraient créer plus de 3 000 emplois dans la région dans les 5 prochaines années.

### **Une offre de formation importante dans le domaine des TIC**

#### *L'ENSICAEN*

L'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Caen, Grande Ecole, habilitée par la Commission des Titres (CTI), accueille un centre de recherche composé de 9 laboratoires de recherche où se côtoient plus de 500 personnes (enseignants, chercheurs, ingénieurs, etc.). Elle forme des ingénieurs dans l'électronique, l'informatique et les matériaux et la chimie. L'ENSICAEN délivre un diplôme d'ingénieur en « monétique et sécurité » en formation initiale et en apprentissage et propose un Mastère international spécialisé « Microelectronics System Design and Technology » depuis la rentrée 2006. L'ENSICAEN fournit le quart des besoins français en ingénieurs en monétique.

#### *SUPINFO*

L'école supérieure d'informatique forme des spécialistes des technologies de l'information et de la communication (TIC). Elle se base sur des partenariats avec les grands leaders mondiaux de l'informatique, de Microsoft à Mandriva, spécialiste du logiciel libre. Déjà fortement implantée sur le territoire national avec 21 établissements, cette école privée reconnue par l'Etat s'est implantée sur le territoire de Caen-Métropole, afin de « répondre aux besoins des entreprises de hautes technologies caennaises, et aussi grâce à sa situation géographique ».

### **Une agriculture diversifiée<sup>1</sup>, malgré le poids apparent de la grande culture dans l'espace**

L'agriculture de la plaine de Caen s'inscrit pleinement dans un cadre productiviste et mondialisé. Le secteur nord de Caen-Métropole dispose, aujourd'hui, de terres agricoles dotées d'une des plus fortes productivités de France. Les grands espaces de plateaux céréaliers obèrent quelque peu le poids de l'élevage dans les vallées, qui ont gardées un fond bocager.

En 2000, on recense 686 exploitations dites professionnelles, pour un peu plus de 65 000 hectares, soit en moyenne, 95 hectares l'exploitation. 459 de ces exploitations sont consacrées aux grandes cultures, dont plus de 29 000 hectares pour les céréales. A noter que les exploitations en jachère ont explosées entre 1988 et 2000 (obligation européenne de mise en jachère d'une partie des terres), passant de 9 à 513, pour une surface de près de 4 000 hectares.

Si l'image traditionnelle de la plaine de Caen reste encore largement celle de la culture des céréales, il faut cependant noter que les autres grandes cultures industrielles tiennent une place non négligeable.

Deux productions émergent :

---

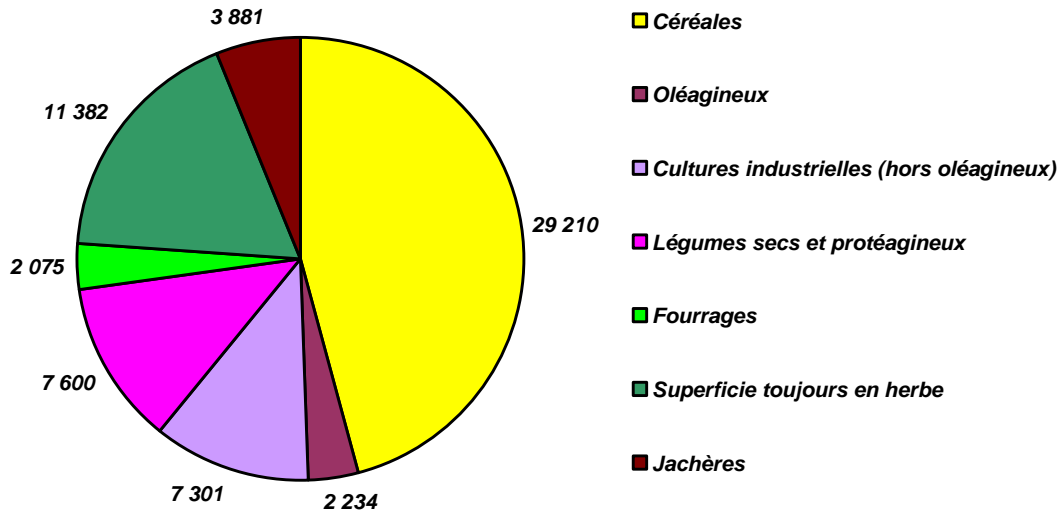
<sup>1</sup> : voir aussi le chapitre consacré à l'agriculture dans l'état initial de l'environnement, page 118 et suivantes

## ECONOMIE

- Le lin textile, qui semble en pleine expansion et dont la plaine de Caen assure l'essentiel de la production bas normande. Sa haute qualité permet de viser les marchés à l'exportation (vers la chine, qui réexpédie en France les produits d'habillement qu'elle confectionne).

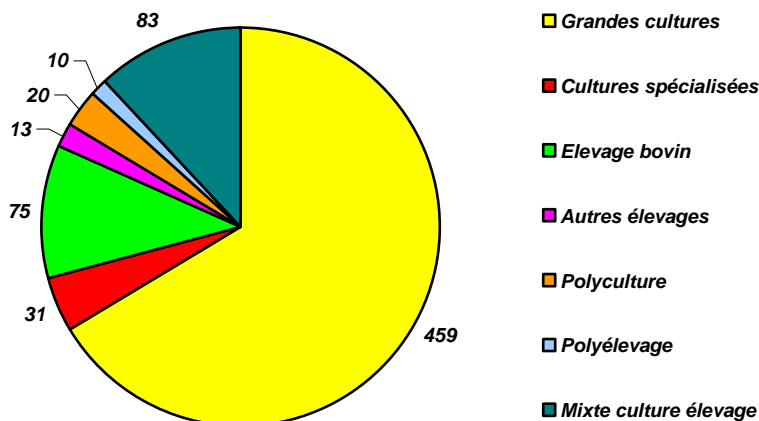
- La betterave sucrière, aujourd'hui menacée en raison des quotas européens. L'usine sucrière de Cagny, qui utilise la production de 900 cultivateurs doit d'ailleurs fermer

**Répartition de la surface  
(en ha) par type de culture**



Sources : RGA 2000 – INSEE – DDAF14

**Orientation économique des exploitations  
agricoles de Caen-Métropole en 2000  
(nombre d'exploitations)**



Sources : RGA 2000 – INSEE – DDAF14

Les différents cheptels (bovins, porcins, volailles) représentent entre 11 et 15% des cheptels calvadosiens. Ceci n'est pas anecdotique, mais l'image de la plaine de Caen masque un peu cette réalité. Les cheptels bovins ont diminué

## ECONOMIE

de près de 20 % entre 1988 et 2000, dans le même temps, les cheptels porcins ont cru de près de 23 %.

Le nombre d'emplois directs générés reste limité (environ 2 000), mais l'effet de filière joue à plein avec, en aval de la production, le développement d'une industrie, d'une logistique et d'activités commerciales, dont la coopérative AGRIAL (4<sup>ème</sup> rang français) constitue le leader local incontesté.

L'activité agricole pèse encore lourdement dans l'utilisation de l'espace et compte toujours dans l'économie métropolitaine, mais, entre 1988 et 2000, un tiers des exploitations professionnelles a disparu, passant de 1 000 à 686. En revanche, cela s'est traduit par une diminution limitée de la surface agricole utilisée (SAU), celle-ci passant de 67 000 à 65 000 hectares, soit 3 % seulement.

Dans la plaine de Caen, on a également assisté à une concentration des exploitations. En 1988, 81 % des exploitations comptaient moins de 100 hectares et représentaient 59 % de la SAU. En 2000, elles ne représentaient plus que 61 % des exploitations pour seulement 35 % de la SAU. A cette date, 65 % de la SAU était donc aux mains d'environ 260 exploitants.

Si la tendance de diminution du nombre d'exploitations se poursuit, ce sont pratiquement 400 exploitations qui auront disparues à l'horizon 2015.

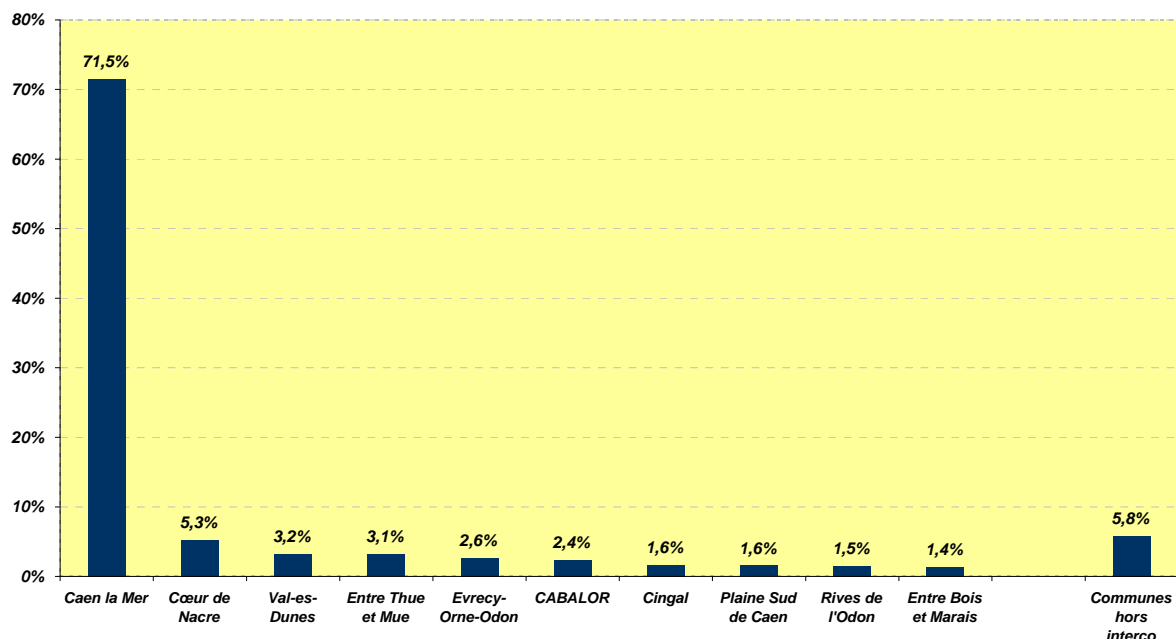
## Un développement économique soutenu

Sur ces 6 dernières années, le tissu économique de la métropole caennaise a sensiblement évolué, notamment en ce qui concerne les plus grands établissements privés. En effet, le classement des 30 plus importants entre 1999 et 2006 a été profondément modifié, dans la mesure où 12 établissements en ont disparu et seuls les 3 premiers y ont conservé la même place.

Depuis 2000, Caen-Métropole connaît une croissance ininterrompue du nombre de créations d'entreprises sur son territoire. Ainsi, ce sont près de 7 700 entreprises qui ont été créées sur la période 2000-2005, principalement dans les domaines du commerce de détail, de la construction, de l'assistance et de l'hôtellerie (59 %). Plus généralement, ce sont les entreprises de type individuel (74 %), et du secteur des services qui se multiplient.

71 % des nouvelles créations sont localisées sur le territoire de Caen la Mer, dont près de 60 % pour la seule ville de Caen. On trouve loin derrière les communes d'Hérouville Saint-Clair, Mondeville, et Ifs, ainsi que Ouistreham en-dehors de Caen la Mer.

### Lieux de création des entreprises sur la période 2000-2005



Sources : SIREN – INSEE 2005

Les mouvements d'entreprises sur le territoire se caractérisent par leur nombre relativement modeste (2 447 dont 1 280 mouvements d'une commune à une autre) au regard du tissu local (un peu moins de 14 000 établissements). Le poids des petits établissements, du secteur des services notamment, pèse sur les statistiques. Caen a un solde négatif de 204 entreprises au profit d'autres communes de Caen-Métropole. A l'inverse, Colombelles, Saint-Contest, et Ifs ont un solde positif. D'une manière générale, ces mouvements restent des déplacements de proximité puisque la moitié reste interne au Calvados. Par ailleurs, compte-tenu de la forte concentration des activités sur l'agglomération, celle-ci constitue toujours la zone d'accueil et de départ majeure.

## ECONOMIE

Entre 2000 et 2005, 586 entreprises venues de l'extérieur se sont implantées sur Caen-Métropole, parmi lesquelles 220 en provenance du Calvados. Là aussi, il s'agit principalement d'entreprises « individuelles » (67 %) et du secteur tertiaire (81 %). 71 % de ces implantations concernent Caen la Mer, dont près de la moitié la ville de Caen (193), et plus généralement sur sa couronne urbaine.

A l'inverse, sur cette même période, 522 entreprises ont quitté Caen-Métropole, dont 189 la ville de Caen. 49 % d'entre elles sont restées dans le département du Calvados, parmi lesquelles près de la moitié dans l'aire urbaine caennaise hors Caen-Métropole. Ce sont, là encore, des entreprises de type individuel (65 %) et du tertiaire (77 %), majoritairement de Caen la Mer, qui ont quittées le territoire.

En termes de solde global, ce sont donc 64 entreprises que le territoire métropolitain a gagné en 5 ans, avec de grandes disparités en son sein : Caen a un solde négatif de 200 entreprises, alors que Mondeville a un solde positif (+ 65 entreprises), tout comme Colombelles (+ 35), Saint-Contest (+ 32) et Ifs (+ 29). Plus généralement, ce sont les communes de la couronne urbaine qui bénéficient le plus des mouvements intra-Caen-Métropole.

## Caen-Métropole, cœur des échanges de la Basse-Normandie

La Basse-Normandie est une région qui échange peu à l'échelle nationale et européenne, Caen-Métropole constitue le cœur de ces échanges.

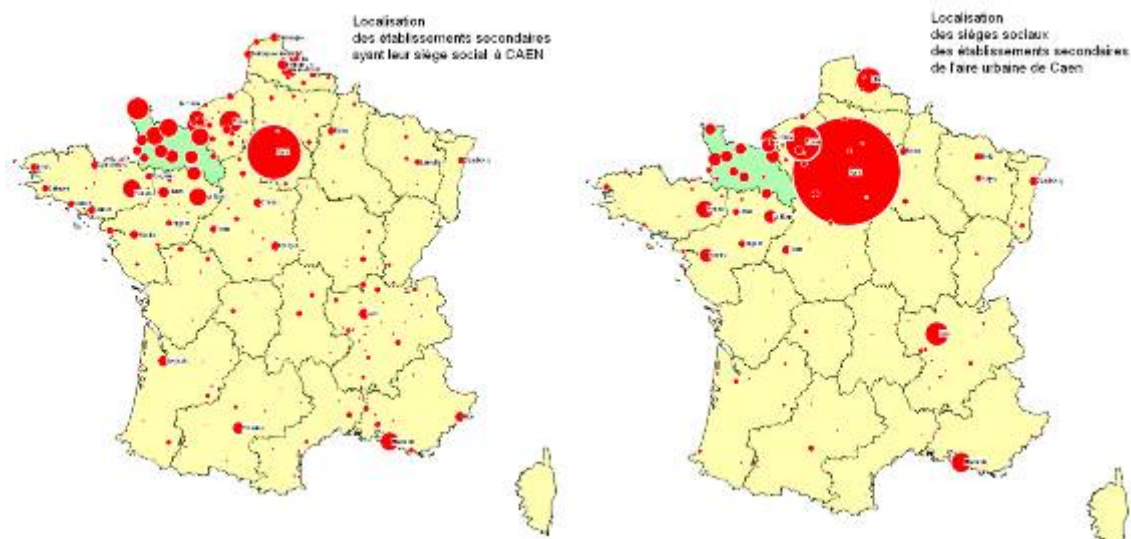
Deux filières économiques ont une base industrielle et génèrent un enjeu logistique fort : l'agroalimentaire et l'automobile. Pour le reste, la filière logistique locale est transversale avec une logistique de distribution liée aux grandes enseignes commerciales et une logistique de messagerie. Elles répondent à des besoins régionaux, et sont dotées d'un potentiel de développement lié à un bassin de consommation centré sur Caen.

L'outil privilégié des échanges reste presque exclusivement la route mais le territoire dispose d'infrastructures rendant possibles des alternatives dans le cadre d'une volonté politique forte : portuaires, ferroviaires, aéroportuaires.

Ces échanges, qui constituent les liens économiques du territoire avec le reste du monde, privilégient les relations avec les régions voisines.

Les fonctions de commandement économique, présentes dans la métropole caennaise, ainsi que les réseaux interentreprises (chalandise, sous-traitance ou co-traitance, filiales,...), s'inscrivent dans un espace englobant la Normandie, l'Est de la Bretagne et le Nord des Pays de Loire (Mayenne). Ces liens ou réseaux font avant tout émerger les relations de la métropole avec les autres agglomérations de Basse-Normandie. La métropole caennaise n'est donc pas étanche au sein de sa Région.

### Les liens des entreprises implantées dans le territoire du SCoT



Source SIREN 2005, INSEE – Base BDCARTO 2005, ING – Logiciel : Mapinfo V8.5, 2007

L'implantation des entreprises locales en Ile de France est liée à la taille de marché francilien, qui constitue une opportunité de développement sans équivalent. *A contrario*, l'implantation d'entreprises franciliennes dans la métropole caennaise (liée statut de capitale régionale) correspond à des implantations de filiales ou de délégations régionales de grands groupes (BTP, services, finances, etc.) et illustre une autonomie limitée de l'économie locale à l'échelle nationale (plus des 2/3 des 100 établissements privés de plus de 100 salariés ont leur siège social à l'extérieur de Caen-Métropole).

## ***Le port : un espace vivant, aux multiples activités***

Le port de Caen connaît un trafic en augmentation qui a presque atteint 4 millions de tonnes en 2006. Il se place ainsi à la dixième place des ports français. Il demeure un port modeste : à titre de comparaison, Le Havre génère un trafic de 74 millions de tonnes. Cependant, il s'inscrit dans un vaste espace porteur d'enjeux forts en termes d'aménagement.

Le port de Caen-Ouistreham est multi-sites. Deux parties sont bien distinctes. La séparation de ces deux parties est matérialisée par les écluses de Ouistreham. En amont de ces écluses, le port de commerce s'étend sur divers sites le long du canal maritime et comprend également une fonction plaisance ; en aval, le port transmanche, avec 2 terminaux ferries, côtoie un port de pêche.

### ***Le port amont***

#### ▪ Des activités portuaires et commerciales

Le canal a vu transiter, en 2006, 221 navires de commerce pour des trafics d'environ 840 000 tonnes. Le quai de Blainville enregistre le trafic le plus important (presque huit fois supérieur au bassin d'Hérouville). Les différents postes à quais sont destinés au chargement de céréales, aux marchandises en vrac, ainsi qu'à la manutention lourde, principalement les conteneurs, les grumes de bois.

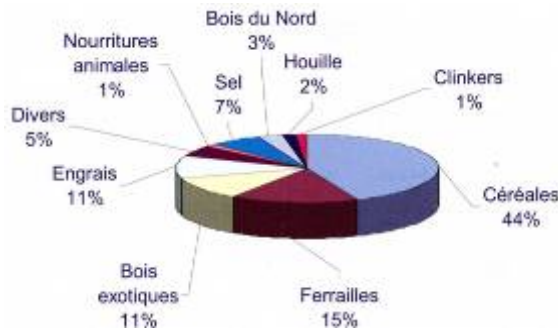
En dix ans, le trafic du bassin a quadruplé. On trouve sur les différents sites diverses entreprises, dont les plus emblématiques sont :

- AGRIAL, coopérative agricole qui dispose d'une aire de stockage d'engrais azotés, et qui exporte les céréales vers le Bassin Méditerranéen
- L'entreprise SAVAR qui importe des bois du Nord.
- La Société des Matériaux Caennais qui recycle des matériaux.
- La Société Forestière du Maine qui procède à l'importation de bois exotiques venant d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Indonésie
- La SIREC qui est spécialisée dans l'exportation de ferraille.

L'apportement de la Société Normande d'Entrepôts et de Carburants (SONEC), situé sur la commune de Ouistreham permet de recevoir des pétroliers de 120 mètres de long et de 20 mètres de large. Très peu de bateaux viennent décharger leur combustible liquide (de l'essence sans plomb) car le site est directement relié par pipeline au Havre. Toutefois, la société garde en état ses installations portuaires car il n'est pas exclu que le trafic se diversifie par voie maritime.

## ECONOMIE

La répartition des activités du port, en 2006, se présente de la manière suivante :



Sources : statistiques CCI de Caen - 2006

Ces différents trafics génèrent de l'emploi. Une étude menée par JMJ CONSEIL en 2003 sur les retombées régionales des activités commerciales des ports maritimes en Basse-Normandie, relevait que le port de Caen-Ouistreham générait 158 emplois directs, 45 emplois indirects et 519 emplois induits, soit, au total, 722 emplois.

Les emplois indirects correspondent aux emplois liés au transport et à la logistique associée aux flux transitant par les ports. Parmi les transporteurs régionaux qui participent le plus aux cheminements portuaires, on relève, entre autres, les transports Blin, installés sur le port à Mondeville, les transports Malherbe à Rots, Blochon à Mondeville (notamment pour les transports de bois), ainsi que Bonafini et TransAM qui interviennent pour les « vracs secs ».

Les retombées indirectes dans le port amont de Caen-Ouistreham sont relativement faibles pour deux raisons. Tout d'abord parce que les acheminements sont proches, ce qui limite les emplois chez le transporteur. Ensuite, parce que les activités logistiques (en dehors des entrepôts portuaires comptabilisés dans les retombées directes) sont inexistantes. En effet, près de 2/3 des trafics étant du vrac, aucune logistique n'est nécessaire, compte-tenu de la trop faible valeur du produit. A cela s'ajoute la nature de l'hinterland qui est essentiellement régional, aucune rupture de charge n'est alors nécessaire entre le port et le client.

Les emplois induits par le port de commerce de Caen-Ouistreham proviennent des secteurs des Céréales (plus de 300 exploitants agricoles sont concernés par les exportations via le port de Caen) de la filière bois, totalement dépendante du port pour assurer les approvisionnements, des entreprises présentes sur le port (France Charbon, France Mélasse) et d'entreprises régionales spécialisées dans les ferrailles, notamment Dauphin et SIREC.

### ▪ Des activités nautiques présentes aux extrémités de la Basse Vallée

Le Nouveau Bassin accueille, depuis quelques années, des entreprises de construction nautique :

- L'entreprise V1D2, qui est spécialisée dans la préparation de voiliers de courses
- Artech, créée en 2001, qui conçoit puis construit des voiliers selon des procédés innovants

## ECONOMIE

- Yachts Industries, compétente en matière d'architecture et construction de navires de plaisance de luxe
- Adaptec, qui étudie et réalise des prototypes pour l'industrie nautique et les grandes compétitions

On trouve aussi ACM-Arcoa, qui conçoit et fabrique des bateaux à moteur, implantés à Colombelles, près du canal.

Le port de plaisance de Ouistreham, à l'autre extrémité du canal, est le plus important. Il dispose de 650 postes d'amarrage, dans un environnement encore peu urbanisé, possède une large gamme de services nécessaires à la plaisance : nettoyage, fourniture de matériels nautiques, chantier naval, accastillage, voilerie... Ces activités génèrent jusqu'à 60 emplois.

Le port de plaisance de Ouistreham est complété par les possibilités d'accueil du site de Merville-Franceville, situé dans l'estuaire de l'Orne, et qui propose 60 mouillages et 120 échouages sur corps.

La filière des activités nautiques, émergente à ce jour, s'appuie aussi sur la capacité de Caen à accueillir de grandes manifestations sportives : course au large, motonautisme,.... Le canal et les différents bassins représentent des opportunités qui pourraient être exploitées. Cependant ce secteur d'activités porteur avant tout d'image, s'il est en fort développement, devient aussi l'objet d'une concurrence entre les collectivités ; en témoignent les projets de développement similaires envisagés au Havre.

Pour répondre à ces enjeux, un projet d'aménagement et de développement du port de Ouistreham est prévu, portant sur la restructuration de l'accueil en aval des écluses et le doublement de la capacité d'accueil du bassin du Maresquier. Il convient cependant de tenir compte de la forte sensibilité du site, qui s'inscrit également dans divers classements visant à protéger l'environnement, (Natura 2000, ZNIEFF, ZPS, ...), repris par la D.T.A de l'estuaire de la Seine.

### ***Le port aval***

La partie du port de Caen-Ouistreham en aval des écluses comprend :

#### ▪ Un port de pêche

Le port de pêche ne dispose pas de criée et il n'existe pas de Comité de pêche vraiment local. La flotte est actuellement constituée d'une vingtaine de bateaux, qui, à la différence des flottes des autres ports normands, effectuent une pêche côtière à forte valeur marchande. Cette pêche est organisée en deux saisons : la saison des coquilles Saint-Jacques et la saison des poissons (turbot, soles...).

#### ▪ Un terminal transmanche en plein essor

Le terminal transmanche a été créé en 1986. Le ministère de la mer a accordé à Caen cette infrastructure, malgré la concurrence à Cherbourg, afin de redynamiser le port et rétablir son équilibre budgétaire. L'implantation du transmanche est une réussite. Une seconde passerelle, pouvant accueillir de grands ferries et bateaux de croisière à toute heure de la marée, a ainsi été mise en service en 1992.

## ECONOMIE

Deux trafics, assurés par la compagnie française, Brittany Ferries, entre Caen et Portsmouth, sont à dissocier dans ce marché transmanche : le trafic passager et le trafic fret.

Actuellement, le trafic passager, sur l'ensemble des liaisons transmanche, est en phase de décroissance (-2,5% par an entre 2002 et 2006). Ce trafic est très saisonnier, on estime que la moitié des traversés se fait entre juin et septembre. Le trafic est donc très dépendant des évolutions du tourisme, notamment du tourisme britannique vers l'étranger. Or, on constate, depuis quelques années, un report des flux touristiques vers l'Europe du Sud (+ 3,5% entre 2005 et 2006) et de l'Est (+ 22,5%). Enfin, le transport maritime est en baisse au profit du transport aérien avec le développement des liaisons à bas coûts vers le continent.

Malgré cette baisse globale du trafic passager transmanche, la ligne Caen-Ouistreham/Portsmouth se maintient avec 1,1% de croissance par an entre 2002 et 2006. Le port de Caen-Ouistreham, avec son million de passagers en 2006, se place ainsi à la septième position des ports européens pour le transport de passagers, juste derrière Marseille et Bastia en France.

Cette activité génère des retombées directes pour le territoire puisque près d'un quart des nuitées effectuées par les touristes arrivés en ferry se font en Basse-Normandie.

Les tendances du trafic fret sont nettement plus positives. Ce trafic est en constante croissance : + 4,6% par an entre 2002 et 2006 pour l'ensemble des lignes ; + 15,9% pour la ligne Caen-Ouistreham/Portsmouth. C'est un trafic peu saisonnier qui concerne surtout des flux sud-ouest de la France, de l'Espagne et du Portugal vers l'Angleterre.

## Le tourisme, filière à enjeux

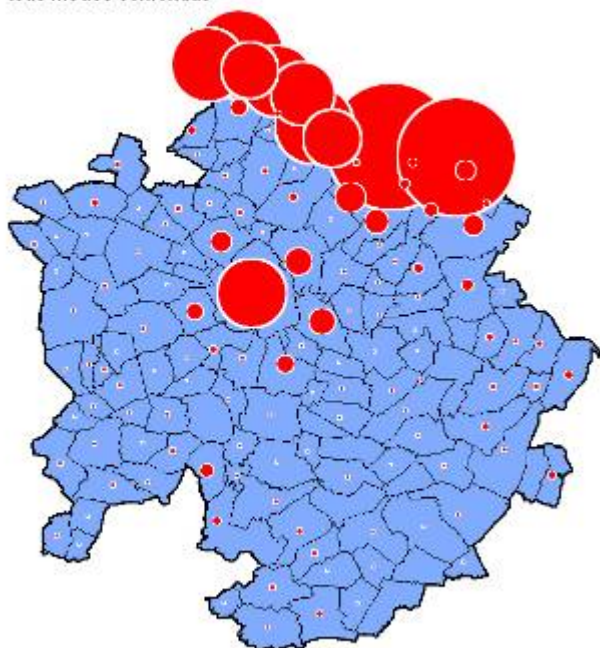
Il n'existe pas d'études spécifiques sur l'économie touristique à l'échelle du territoire du SCOT Caen-Métropole. L'échelle la plus proche des sources exploitables est donc limitée à l'analyse à la zone d'emploi Caen-Bayeux.

Sur, cette zone, la part des emplois liés au tourisme pour l'année 2001 est évaluée à 6,8 %, soit environ 12 100 emplois, qui représentent 17,6 % des emplois touristiques normands.

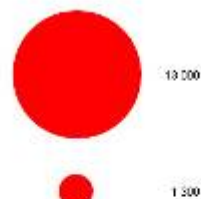
A l'échelle du Calvados, en termes de fréquentation, on peut considérer que l'impact du tourisme est équivalent à une population permanente de 60 000 habitants supplémentaire par rapport à la population résidente. En août 2005, l'apport moyen de population touristique sur le Département a été évalué à 130 000 personnes, avec des pointes à plus de 180 000 certains week-end.

Les capacités d'hébergements touristique, qui peuvent être évaluées à l'échelle de Caen-Métropole (données 2007), se situent principalement sur la Côte de Nacre, Ouistreham ayant la plus forte capacité, ainsi que sur Caen.

CAEN-METROPOLE :  
La capacité d'hébergement touristique des communes  
tous modes confondus -



nombre de lits



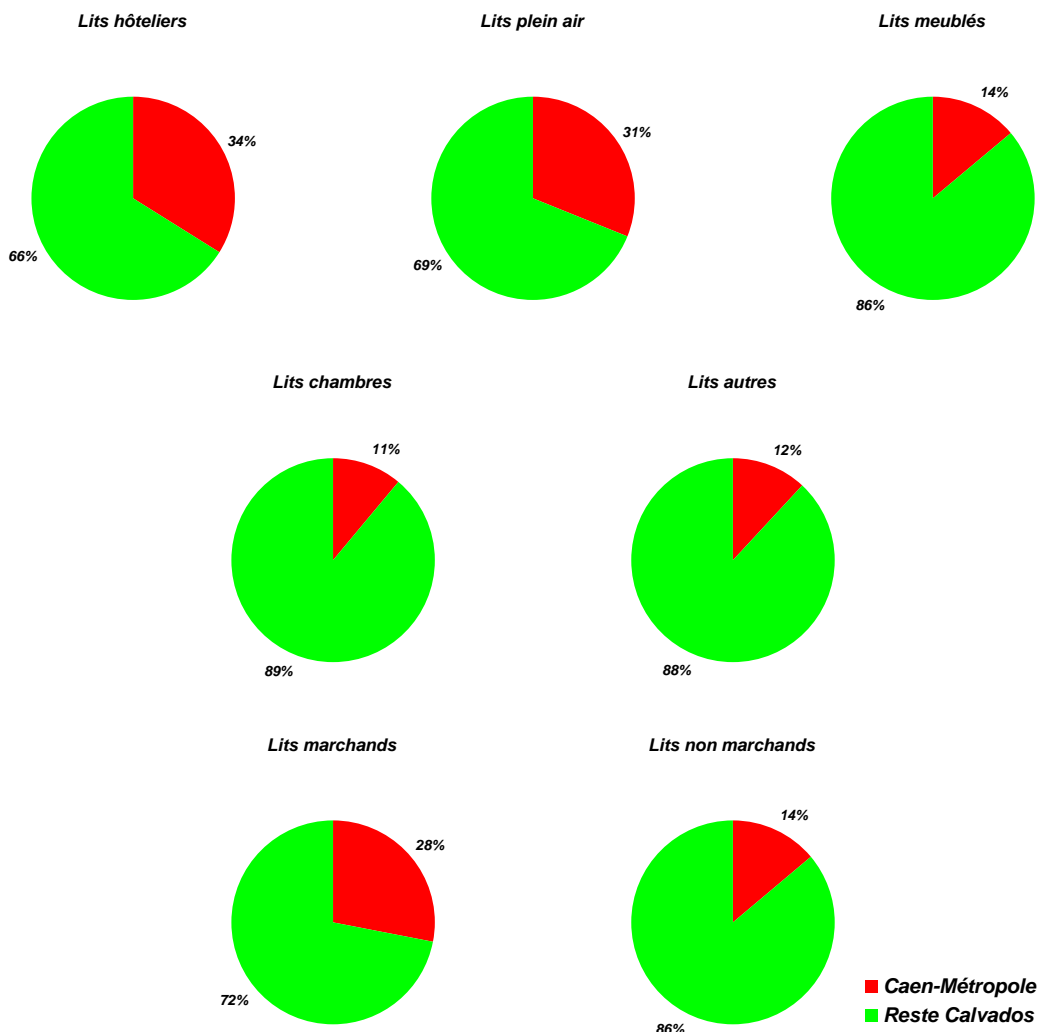
LE TOP 10 DE L'HEBERGEMENT

commune	capacité (nb lits)
OUISTREHAM	12 002
MERVILLE (FRANCOVILLE 2)	1 007
SAINT-AUBIN (SAINT-MER)	7 087
HEBMAVILLE-SUR-MER	5 214
DESMERES SUR-MER	4 715
LEZOUVILLE	4 404
CAEN	4 088
LIENSUR-MER	3 672
COULLEVILLE (MONTMORVILLE)	2 887
LAFORETTE-SUR-MER	2 921

Sources : CDT 14 - février 2007  
Réalisation : AUCAME - MAPINFO V7.8 - 2005

## ECONOMIE

En 2005, Caen-Métropole totalise 17 % des lits touristiques de l'ensemble de la capacité touristique du Calvados, avec la ventilation suivante :

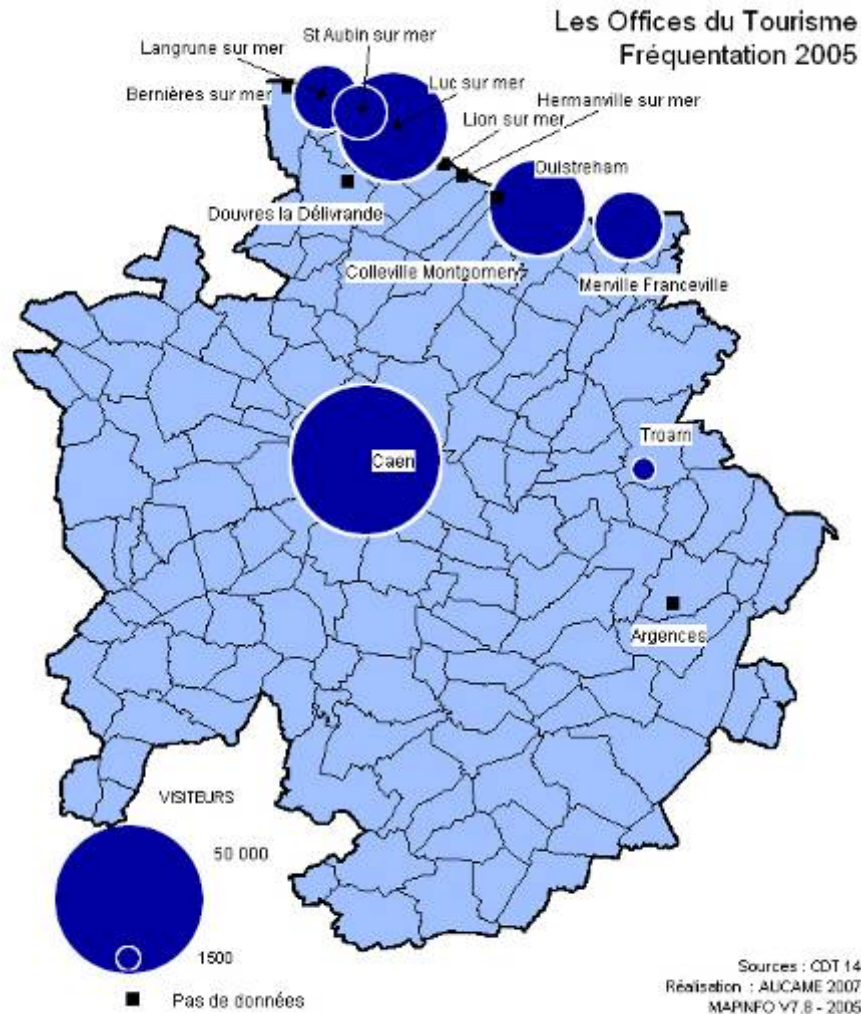


Sources : CDT - 2007

Le taux d'occupation annuel moyen sur Caen et la côte de Nacre est de 65 % en 2005. Ce sont les britanniques qui constituent les touristes étrangers les plus nombreux. Sur la Côte de Nacre, les enquêtes montrent que la clientèle touristique est d'abord d'origine Calvadosienne.

Pour les hôtels, la saisonnalité est déterminée par la clientèle d'affaire. La saison s'étale de janvier à décembre sur Caen, et d'avril à octobre sur la Côte.

Le tourisme est fortement lié à l'activité commerciale. Dans l'agglomération, l'importance de la clientèle d'affaire étend la saisonnalité de cette activité de janvier à décembre. Sur la Côte, l'un des moteurs de l'activité est la fréquentation des calvadosiens en fin de semaine avec une saison étalée d'avril à octobre.



Les enjeux liés à l'activité touristique doivent être analysés à l'aulne de deux éléments distincts :

1/- le tourisme à proprement parler, lié à la présence de personnes venant de l'extérieur de la région, pour les périodes de vacances ou les week-ends, dont les franciliens et les étrangers

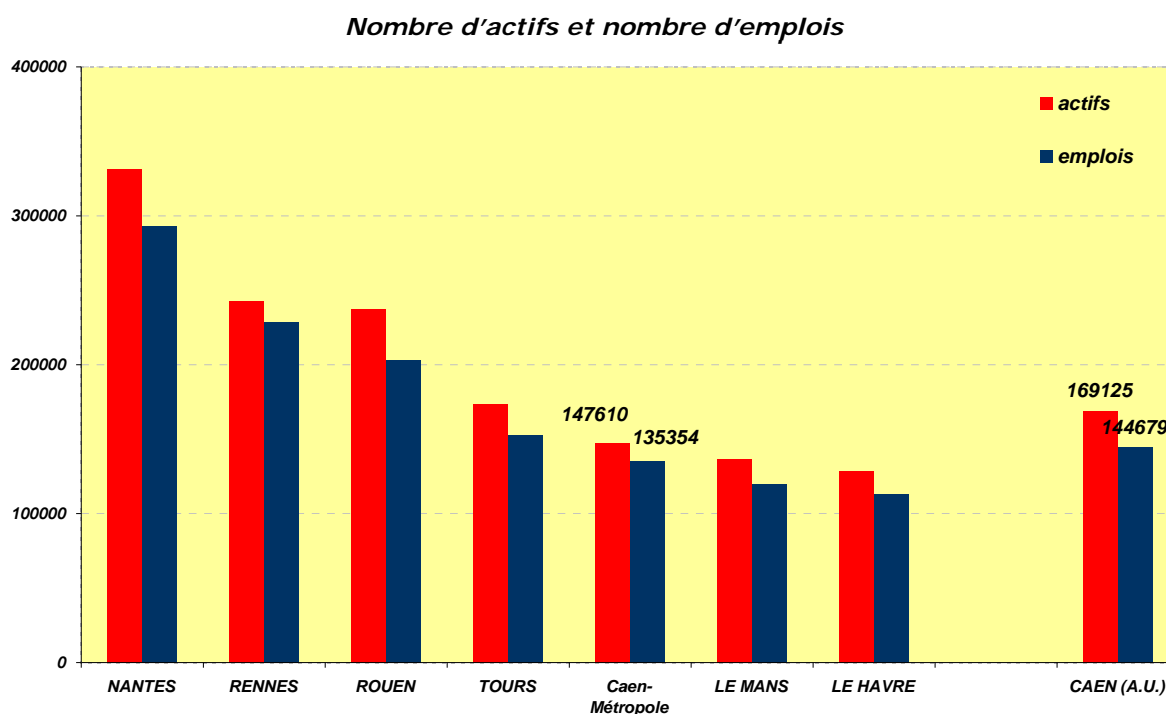
2/- Les loisirs, notamment sur la Côte de Nacre, qui constitue une partie du front de mer des calvadosiens et des ornais, mais aussi de haut normands, voire l'espace résidentiel d'une partie des caennais.

## ***Emplois et qualifications: Caen-Métropole locomotive de la Basse-Normandie***

### **Un marché de l'emploi de taille moyenne...**

L'évaluation du nombre d'emplois total sur le territoire métropolitain repose largement sur l'exploitation des résultats des recensements. Le contexte local a connu, depuis 1999 des évolutions fortes. Dans l'attente des résultats des recensements en cours, des sources diverses permettent cependant une estimation.

En 1999, le territoire concentre environ 136 000 emplois pour près de 148 000 actifs. Cela représente une croissance de l'emploi d'un peu plus de 9 % entre 1990 et 1999, pour une croissance de la population d'environ 7 %. Le marché de l'emploi métropolitain s'avère donc de taille moyenne, en comparaison avec les aires urbaines du grand ouest.



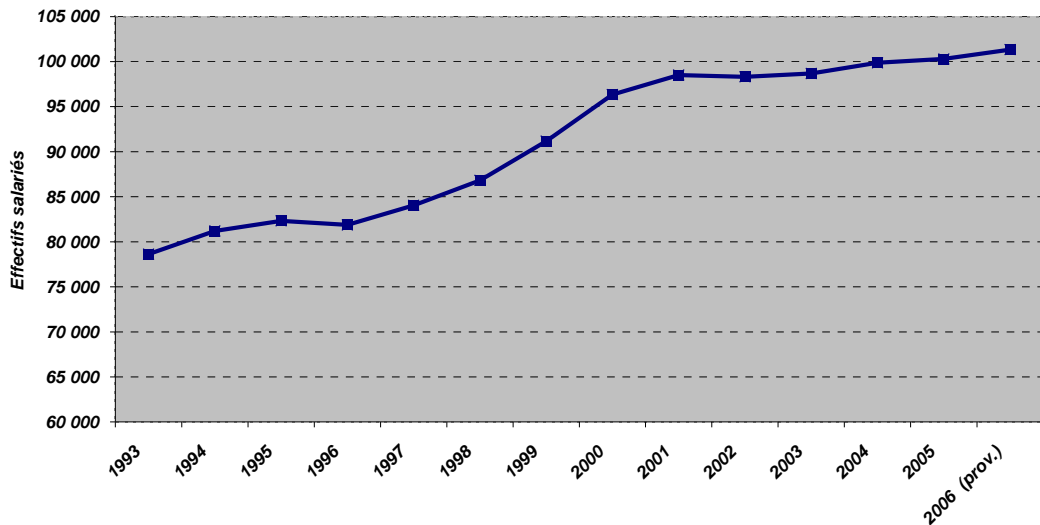
Sources : INSEE RGP 1999

Pour la période 2000-2006, les chiffres de l'UNEDIC montrent une nouvelle progression de l'emploi salarié<sup>2</sup> de près de 5 % (+ 5 000 emplois). Cette progression est cependant nettement moins spectaculaire que celle observée durant la fin des années 90 (+ 15 000 emplois, soit 19 % entre 1994 et 2000).

<sup>2</sup> Le champ d'observation de l'emploi salarié de l'UNEDIC comprend les salariés de tous les établissements du secteur privé industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail. **Sont exclus de ce champ** : les salariés de l'Etat et des collectivités locales, les salariés des établissements publics à caractère administratif, le personnel des ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux, les salariés des secteurs agricoles et para-agricoles (champ MSA), les employés de maison, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régions départementales ou communales, de certaines sociétés d'économie mixte, et les intermittents du spectacle.

## ECONOMIE

### Evolution de l'emploi salarié depuis 1993

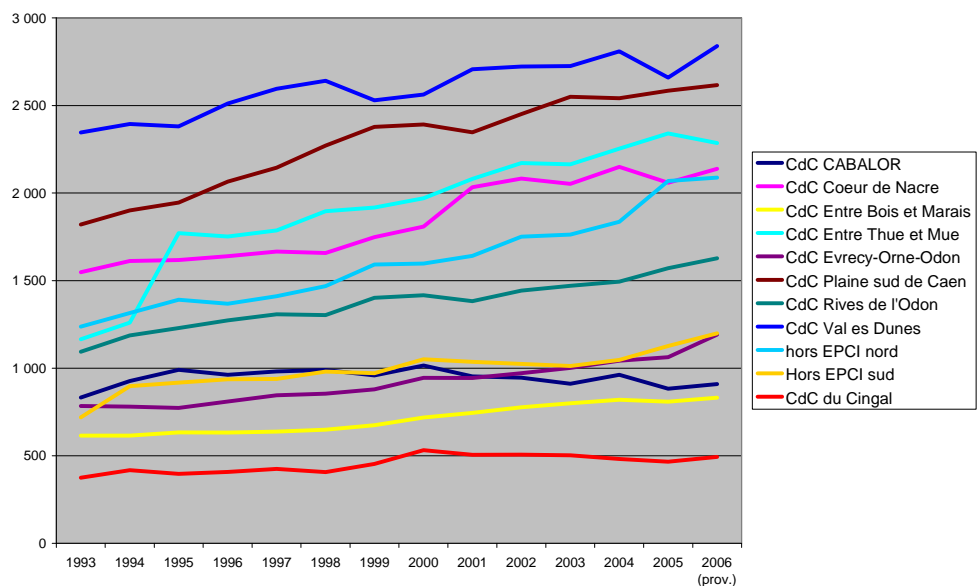


Sources : Unistatis – UNEDIC 2007 emploi salarié

La moitié de cette progression concerne la Communauté d'Agglomération Caen la Mer (+2 700 soit +3,5 %), et plus particulièrement les communes de la première couronne, comme Louvigny, Saint-Contest, et surtout Ifs et Colombelles.

La plupart des communautés de communes périphériques voient également leur emploi progresser de manière importante depuis 1993. Depuis 2000 cependant, cette progression est beaucoup plus faible et CABALOR a même perdu 11 % de ses emplois.

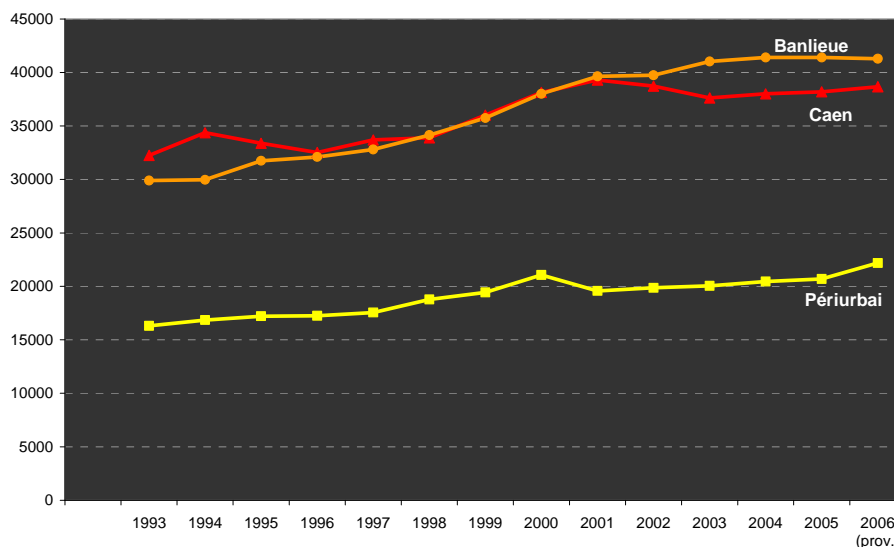
### Evolution annuelle de l'emploi salarié 1993 -2006 dans les communautés de Communes



Sources : Unistatis – UNEDIC 2007 emploi salarié

## ECONOMIE

### Evolution de l'emploi salarié 1993 – 2006 par couronne de Caen-Métropole

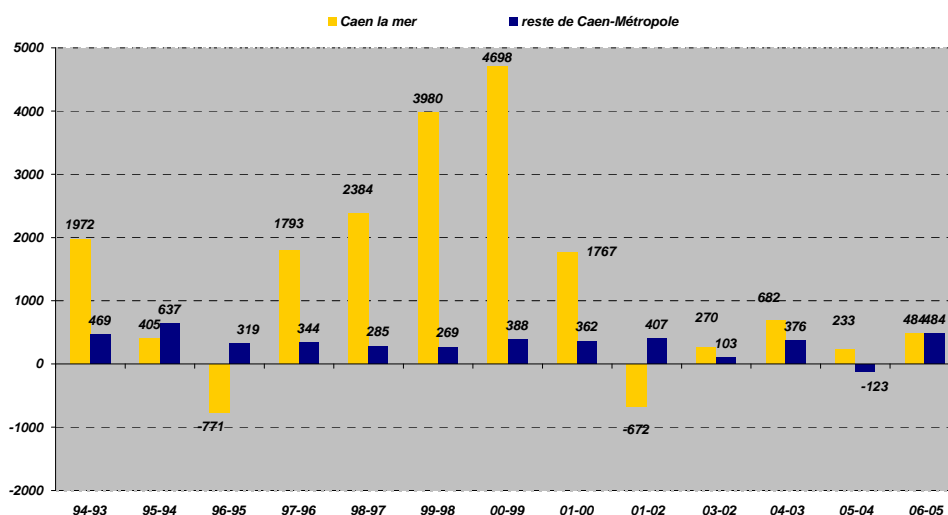


Sources : Unistatis – UNEDIC 2007 emploi salarié

Pour la ville de Caen, la progression 1994 – 2006 est de près de 6 500 emplois. Depuis 2000, l'emploi salarié sur la ville centre n'a quasiment pas varié, et ce malgré le départ d'établissements importants (NXP, Kodak).

Le reste de l'unité urbaine a gagné plus de 11 000 emplois salariés, dont 3 300 après 2000. Dans la couronne périurbaine, la progression dépasse 4 900 emplois, dont un quart gagnés après 2000. Les communes traditionnellement industrielles : Blainville, Cormelles et Carpiquet, perdent des emplois depuis 2000.

### Variation annuelle de l'emploi depuis 1993

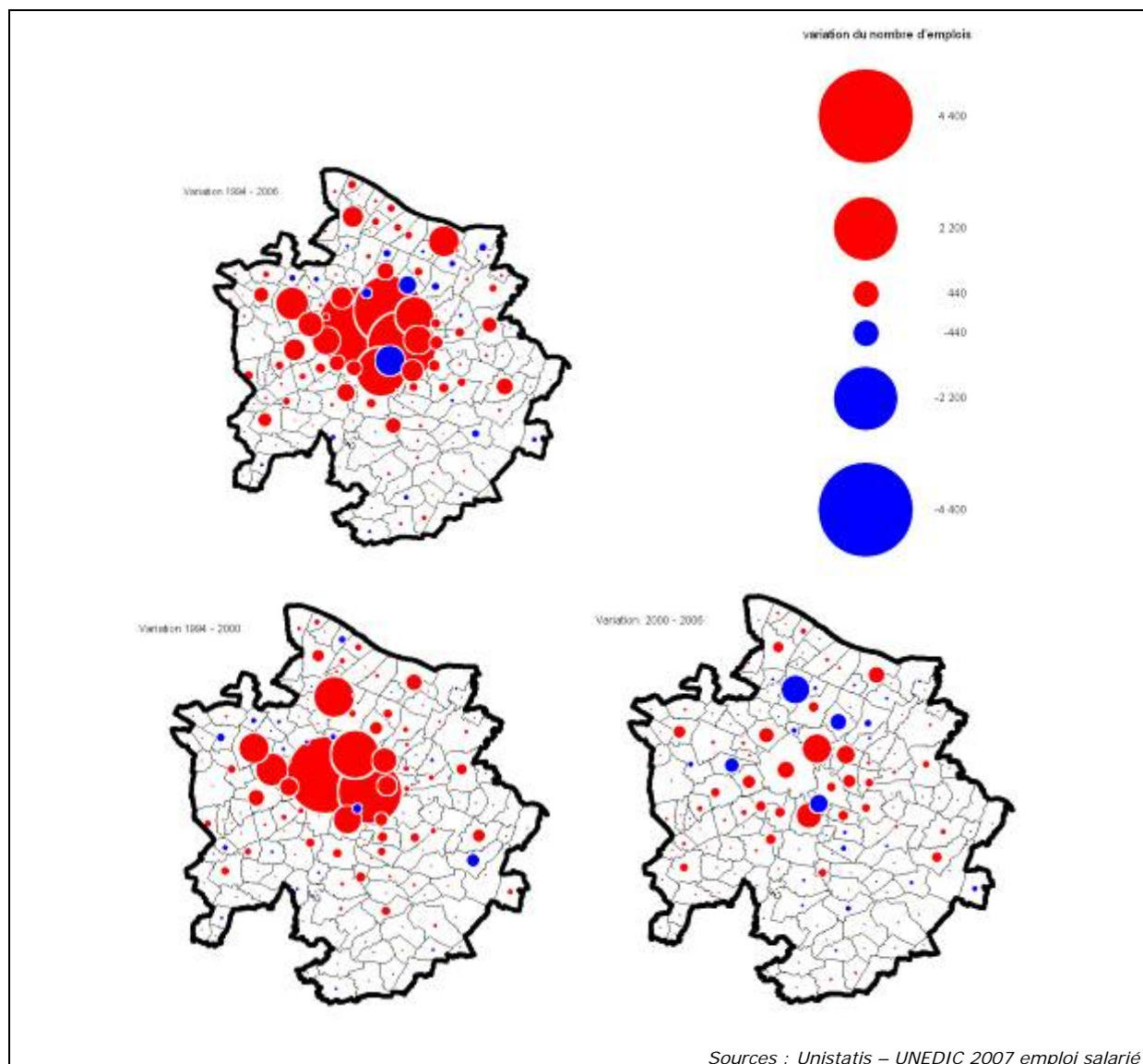


Sources : Unistatis – UNEDIC 2007 emploi salarié

La tendance à la concentration de l'emploi sur l'agglomération et quelques pôles périphérique reste donc très marquée (70 % des emplois se localisent sur 5 communes de l'agglomération caennaise et 50 % dans la ville centre).

**Variation de l'emploi par commune**

(N.B. : la forte perte d'emploi sur la commune de Mathieu, résulte du départ du siège d'une société d'intérim).

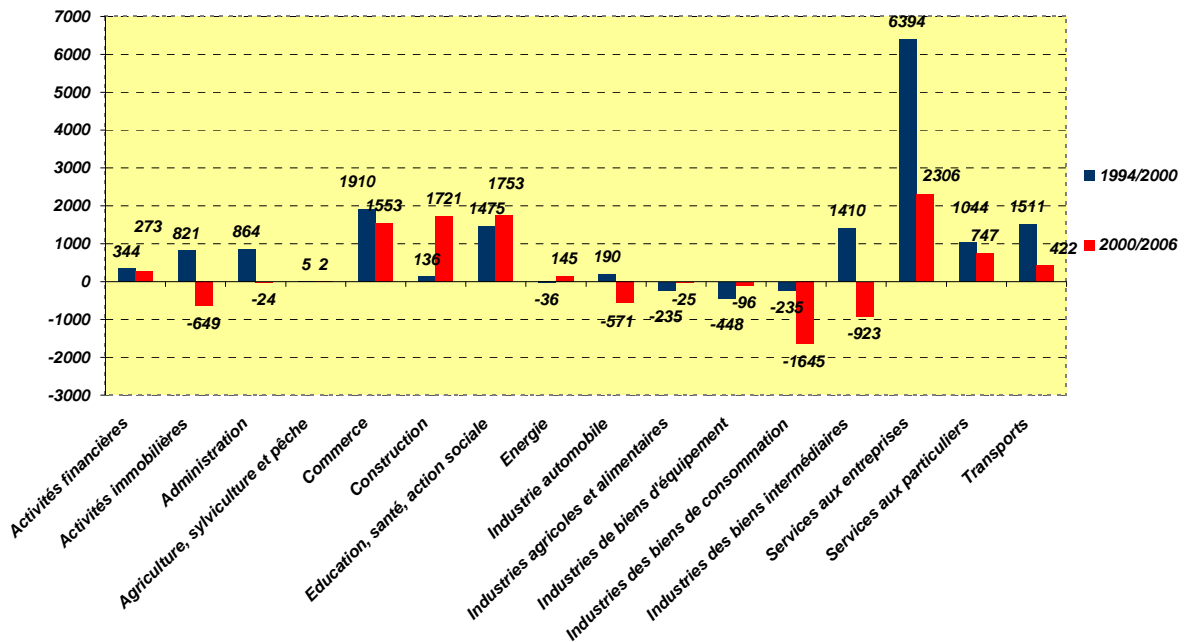


Dans l'attente des résultats du prochain recensement, si on considère que la part des emplois du champ d'observation couvert par l'UNEDIC n'a pas varié depuis 2000 (environ 73 %), on peut évaluer le nombre d'emplois total sur le territoire de Caen-Métropole en 2006 à près de 140 000. L'emploi progresse donc toujours, mais moins fortement que durant la décennie précédente.

L'analyse par secteur révèle une forte croissance sur la période 2000-2006 des métiers liés au secteur de l'énergie et de la construction. Les services et les transports progressent également mais de manière nettement moins spectaculaire qu'entre 1994-2000. L'industrie a connu une perte de 15 % de ses effectifs salariés (notamment liée à l'externalisation de certaines activités, qui ont changées de nomenclature). La part des emplois liés aux services est passée de 26 à 32 % entre 1994 et 2006, celle de l'industrie de 26 à 18 %.

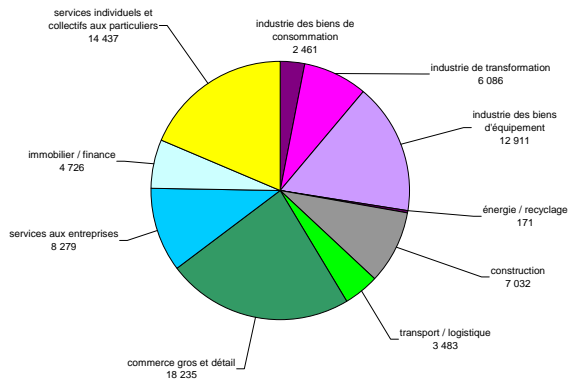
# ECONOMIE

## Evolution de l'emploi salarié sur Caen-Métropole

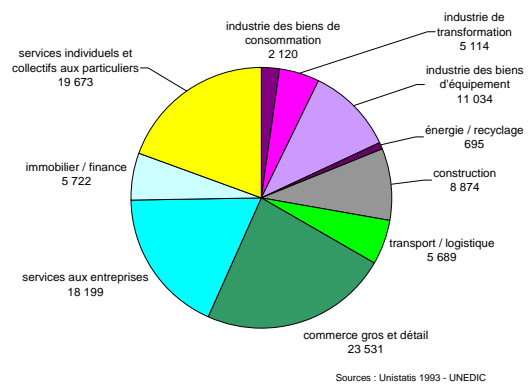


Sources : Unistatis – UNEDIC 2007 – emploi salarié

### Structure de l'emploi salarié en 1993



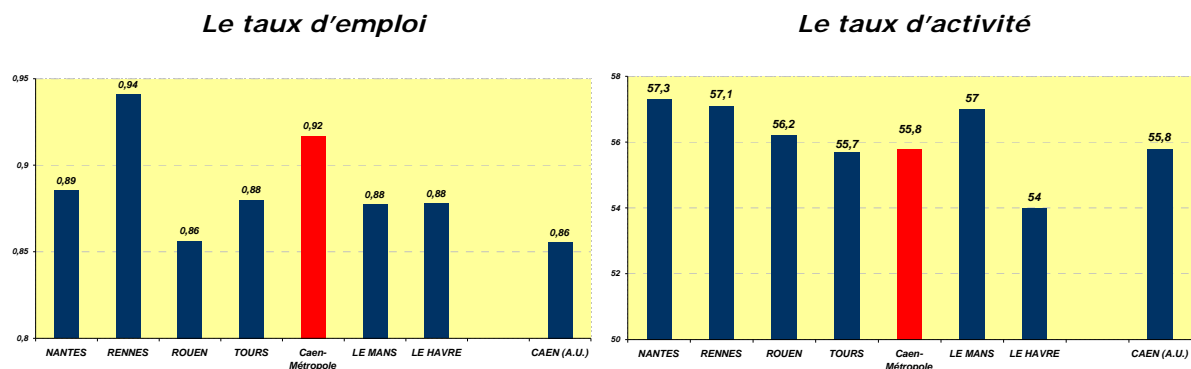
### Structure de l'emploi salarié en 2006



Sources : Unistatis – UNEDIC 2007 – emploi salarié

## ...mais qui utilise bien ses ressources

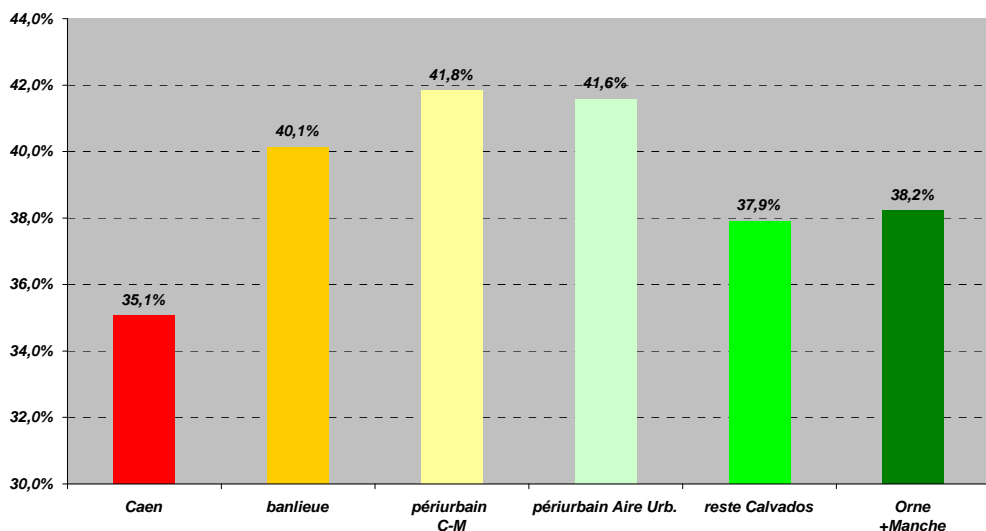
Le taux d'emploi<sup>3</sup> de la métropole est plutôt élevé (0,92), mais son taux d'activité<sup>4</sup> est relativement moyen (55,8 %)



Sources : RGP 1999 - INSEE

La faiblesse relative du taux d'activité dans la ville centre et sur la Côte de Nacre illustre la présence d'étudiants dans la ville-centre, et de nombreux retraités sur le littoral.

### Le taux d'activité effectif (Actifs occupés/population totale)



Sources : RGP 1999 - INSEE

En revanche, le taux d'activité féminin fait parti des plus élevés dans le grand ouest français. Le chômage<sup>5</sup>, en baisse sensible depuis 2004, concerne surtout les personnes peu qualifiées. Plus élevé dans le bassin d'emplois de Caen que dans les autres bassins bas-normands, il est lié à l'attractivité économique de l'agglomération.

<sup>3</sup> Le taux d'emploi illustre la proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler (15 à 64 ans). Le taux d'emploi reflète la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main d'œuvre. (INSEE)

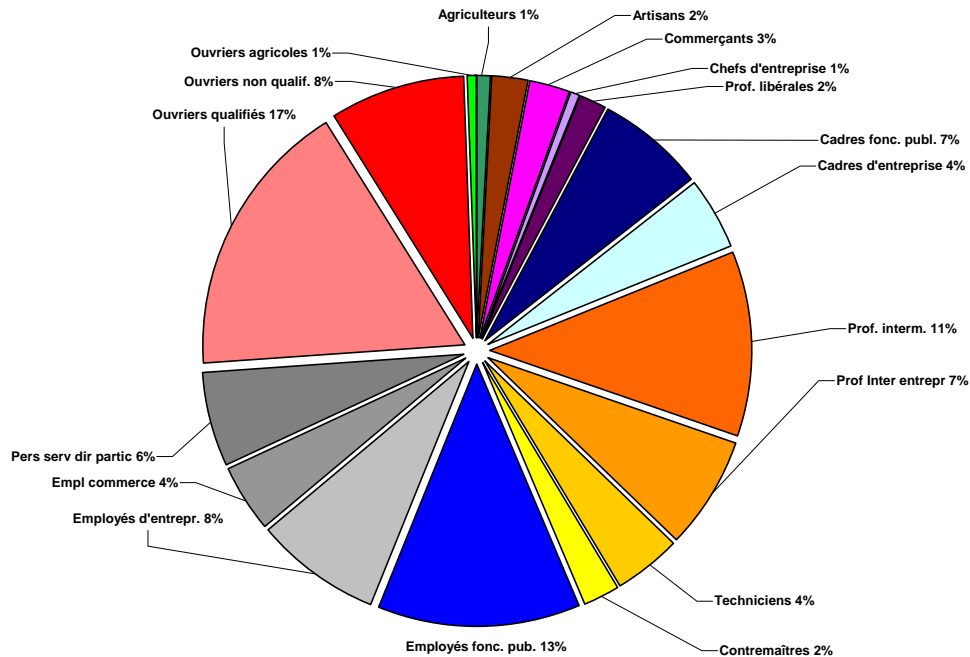
<sup>4</sup> Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et la population totale correspondante. (INSEE)

<sup>5</sup> Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

## Un niveau de qualification relativement bon...

Le taux d'emploi qualifié représente une part importante du tissu économique métropolitain, de l'ordre de 37 %. Il est largement supérieur à la moyenne régionale et proche des autres métropoles françaises. Il se répartit entre 24 % de professions intermédiaires et 13 % de cadres et professions intellectuelles supérieures. On note qu'il y a une proportion équilibrée des 3 CSP<sup>6</sup> les plus importantes (employés 29 %, ouvriers 26 %, et professions intermédiaires 24 %).

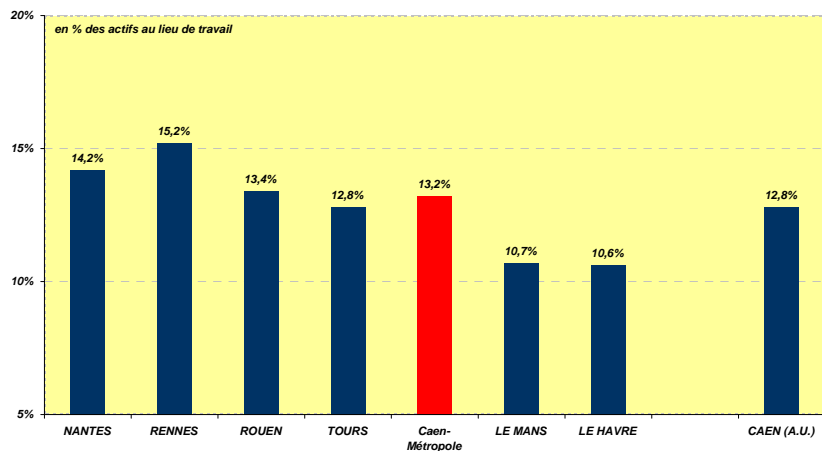
### Les catégories socioprofessionnelles au lieu d'emploi



Sources : RGP INSEE 1999

Si le taux d'encadrement se situe dans la moyenne des métropoles du grand ouest, il faut cependant souligner qu'en 1999, 60 % des cadres appartiennent au secteur public (9 800 sur 16 800).

### Le taux d'encadrement



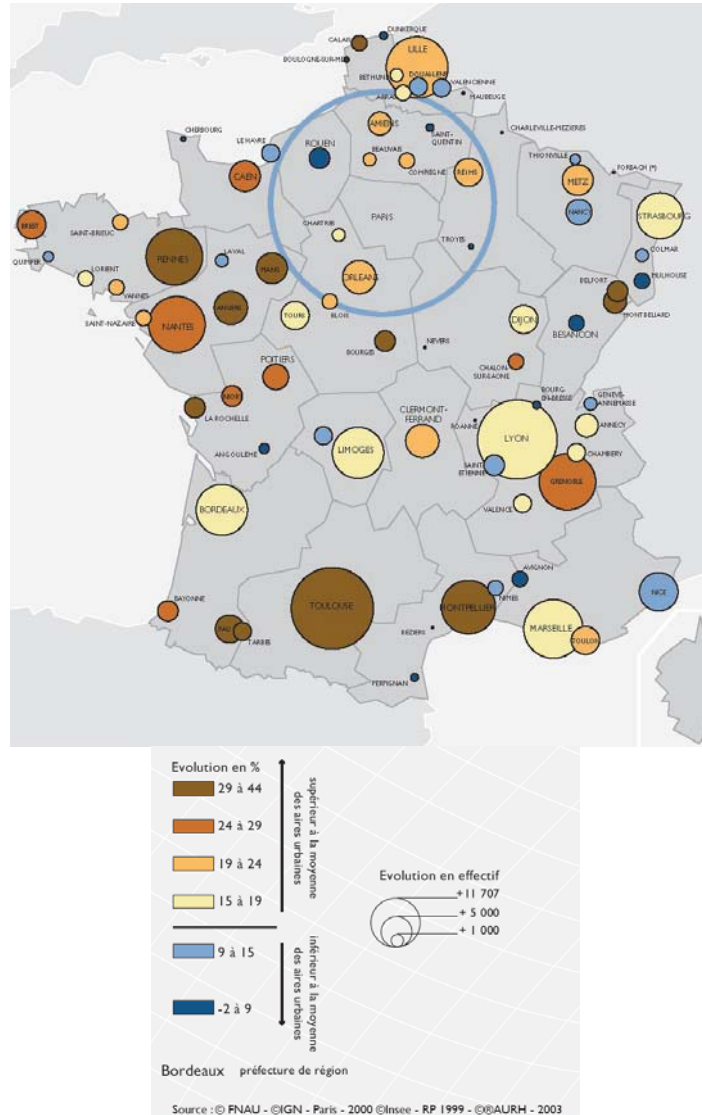
Sources : RGP 1999 - INSEE

<sup>6</sup> Catégorie Socioprofessionnelle

## ECONOMIE

Le territoire enregistre une forte progression des emplois très qualifiés, dits « emplois métropolitains supérieurs » qui se caractérisent par une forte proportion d'emplois dans la recherche, notamment publique. Caen se place ainsi dans la catégorie des villes du grand ouest, qui connaissent le même type de dynamique.

### *Les emplois métropolitains supérieurs – évolution 1990 – 1999*

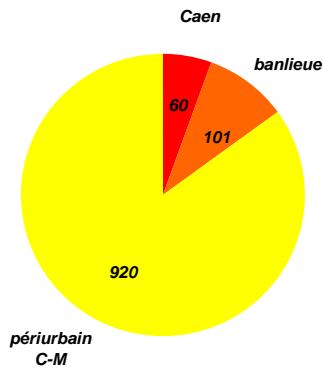


## ECONOMIE

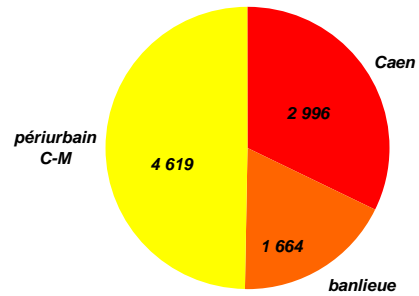
En termes de localisation, les emplois cadres, les professions intermédiaires et les employés se situent très majoritairement dans la ville-centre. Les ouvriers et les artisans commerçants sont principalement en banlieue et dans le périurbain. Enfin, les métiers de l'agriculture se situent très majoritairement dans le périurbain.

### La localisation des emplois selon la C.S.P. sur le territoire métropolitain

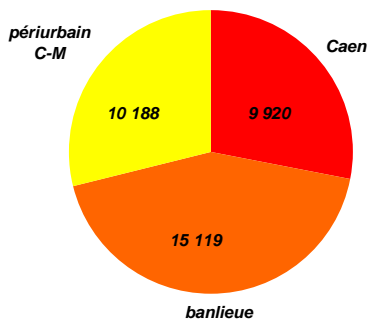
**Agriculteurs exploitants**



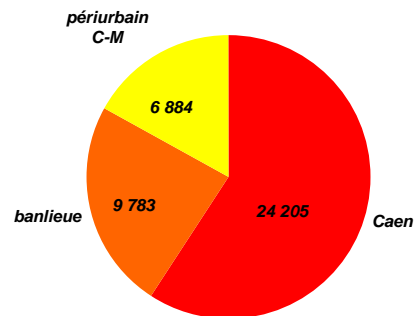
**Artisans, commerçants et chefs d'entreprise**



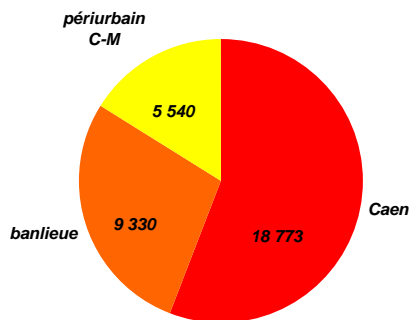
**Ouvriers**



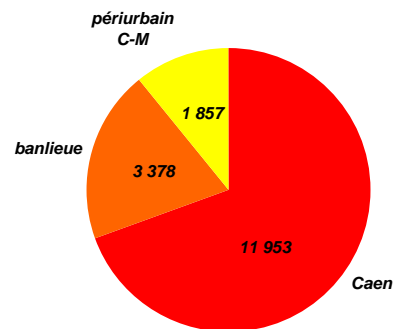
**Employés**



**Professions intermédiaires**



**Cadres, professions intellectuelles supérieures**



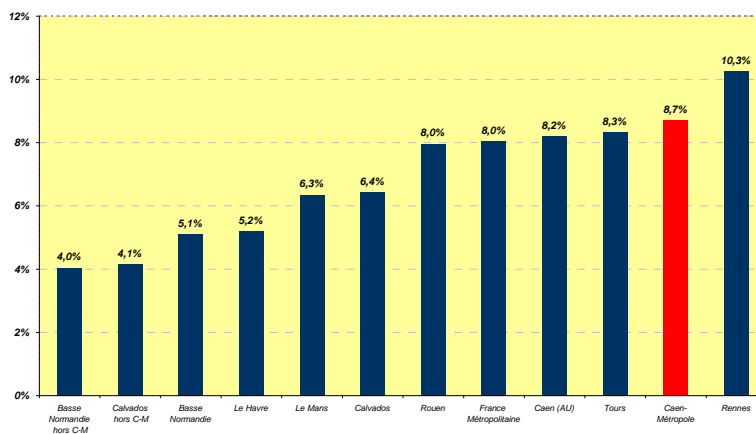
Sources : INSEE RGP 1999

## ...qui ne masque pas la réalité départementale et régionale

En tant que Capitale régionale, Caen-Métropole dispose d'une université, accueillant près de 25 000 étudiants. Elle propose un large éventail de formations, et rayonne bien au-delà des frontières bas-normandes. Cependant, il faut souligner que les jeunes diplômés ont tendance à quitter la Basse-Normandie (1 sur 2) sitôt les études terminées. C'est un phénomène assez naturel dans les villes accueillant les grandes universités. Elles forment plus d'actifs que les marchés locaux du travail ne peuvent en absorber. Caen-métropole n'échappe pas à ce phénomène.

Au regard du taux de diplômés de niveau « Bac + 2 » parmi la population des plus de 15 ans, le territoire est bien positionné. Il est uniquement surpassé par la métropole rennaise, parmi les grandes villes de l'ouest. Le niveau de non-diplômés est, quant à lui, parmi les plus faibles.

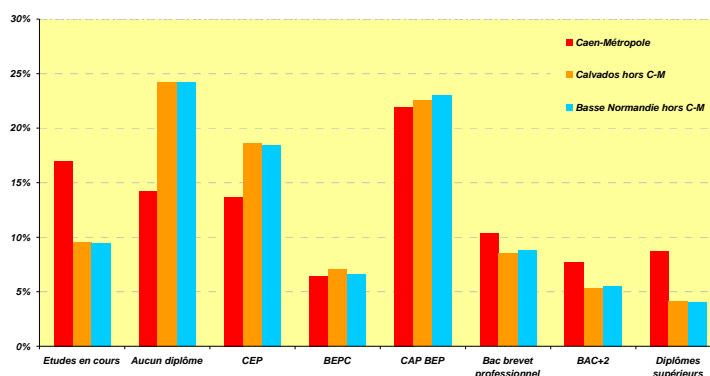
### Population de 15 ans et plus : les diplômés au-delà de BAC + 2



Sources : INSEE RGP 1999

En la matière, la métropole caennaise se révèle donc une véritable locomotive pour la Basse-Normandie et le Calvados, dans la mesure où le taux de diplômés en Basse-Normandie apparaît parmi les plus faibles à l'échelle nationale. L'amélioration, dans ce domaine, des performances du reste du département et de la région constitue donc un enjeu majeur. Ne pas y répondre contribuerait à une trop forte déconnexion de l'économie métropolitaine avec l'économie du reste de la Basse-Normandie. Le maintien de déséquilibres territoriaux dans la région peut avoir aussi, à terme, une incidence sur le développement même de la métropole.

### Le niveau de diplôme en Basse-Normandie

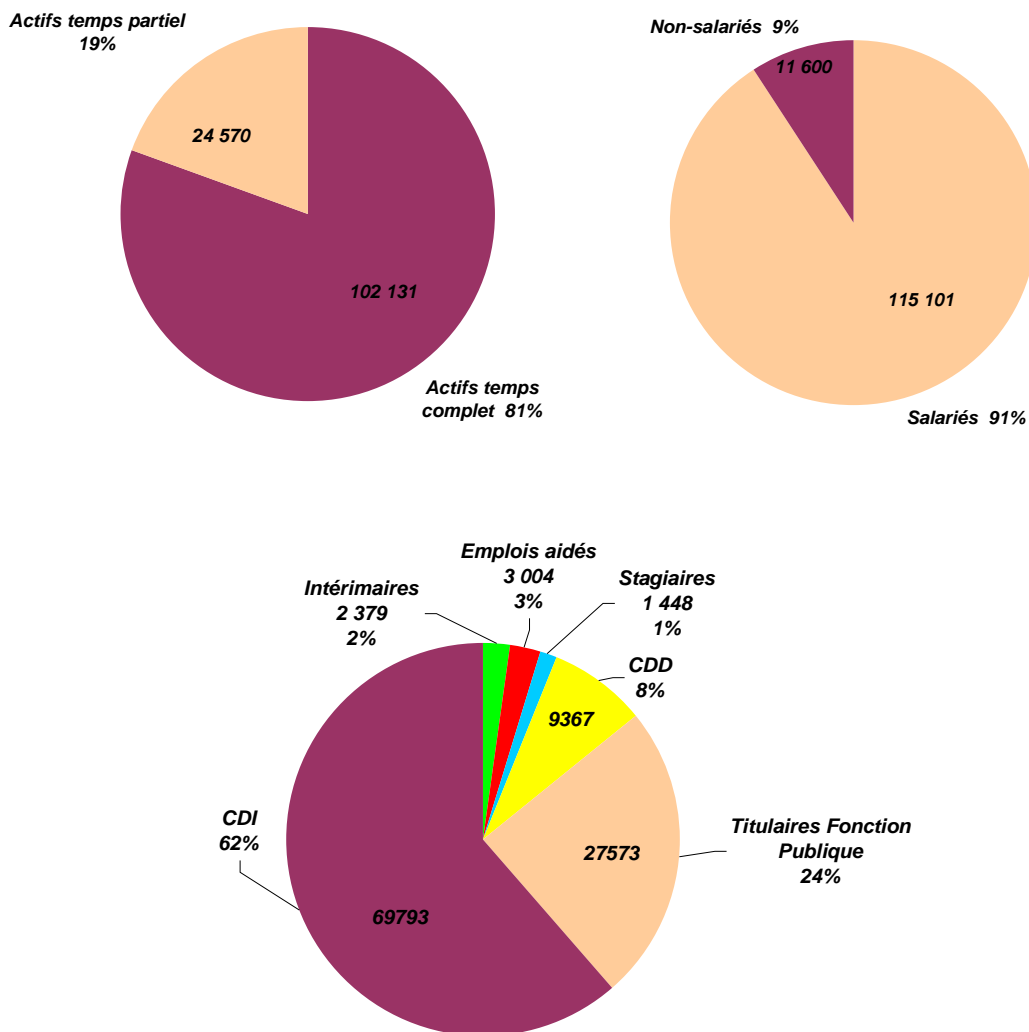


Sources : INSEE RGP 1999

## ECONOMIE

86 % des actifs de Caen-Métropole occupent un emploi « stable », c'est-à-dire soit en CDI, soit titulaire de la fonction publique.

### Les types d'emplois



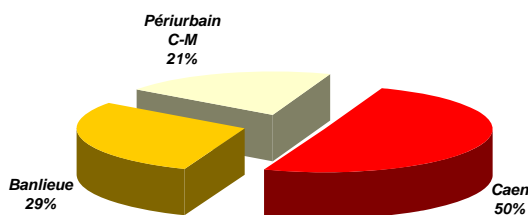
Sources : INSEE RGP 1999

Près de 40 % des actifs ayant un emploi appartiennent aux catégories socioprofessionnelles dites « qualifiées ». Les cadres représentent ainsi la 2<sup>ème</sup> catégorie, derrière les employés, et devant les ouvriers qualifiés. Cela donne un taux d'encadrement qui se situe dans la moyenne du grand ouest.

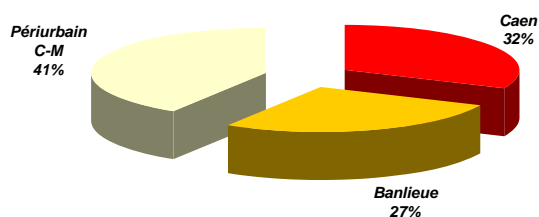
Les actifs se situent majoritairement en milieu périurbain, le taux d'activité effectif y est de plus de 40 %. Il est en revanche plus faible dans la ville-centre (35 %) qui concentre les étudiants, ainsi que les personnes âgées. Sur l'ensemble de Caen-Métropole, il est de 39 %.

## ECONOMIE

Caen-Métropole : répartition des emplois par couronne



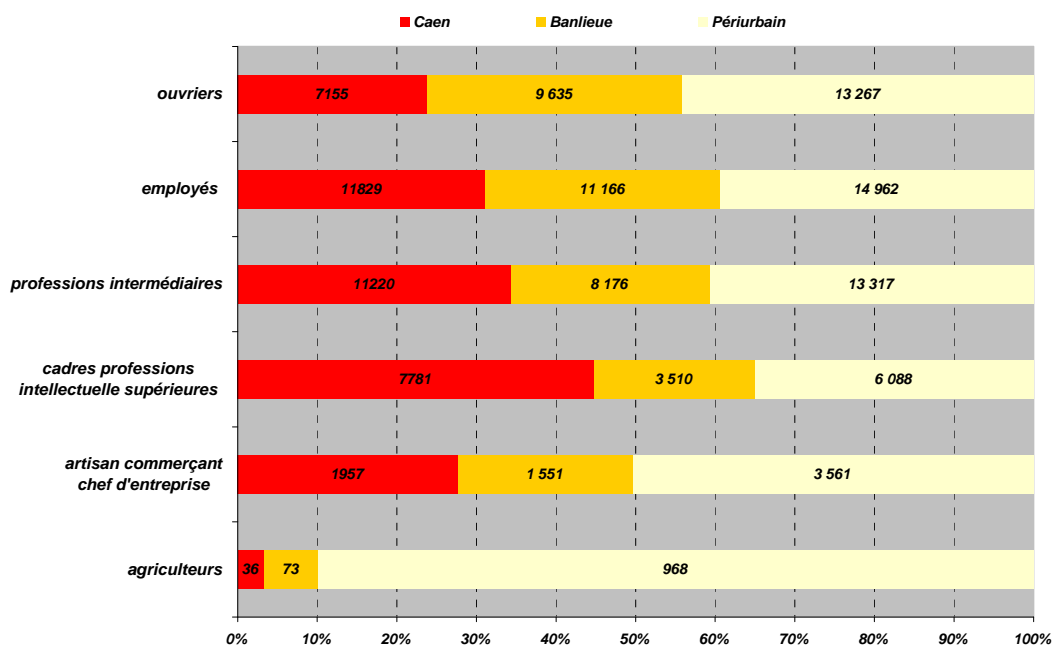
Caen-Métropole : les actifs par couronne



Sources : RGP INSEE 1999

La répartition par C.S.P. montre que les « C.S.P. + » et les employés habitent majoritairement en ville et que les ouvriers et les indépendants habitent à la campagne.

Les actifs occupés, par statut, selon leur lieu de résidence



Sources : INSEE RGP 1999

La périphérie de l'aire urbaine caennaise, revêt un caractère très résidentiel. On trouve ainsi 9 300 emplois seulement dans l'aire urbaine hors de Caen-Métropole, pour 21 000 actifs. Ce territoire reste soumis à l'influence des villes situées au-delà de sa limite (Bayeux, Falaise, ...).

Par ailleurs, la métropole « exporte » une partie de ses actifs les plus qualifiés, qui ont fait le choix de résider dans une grande ville ou à proximité, vers les autres villes bas-normandes. C'est notamment le cas pour les fonctionnaires et pour les cadres dont 10% résidant sur le territoire métropolitain travaillent en dehors. L'aire urbaine de Caen n'est donc pas un espace autarcique.

## Les revenus

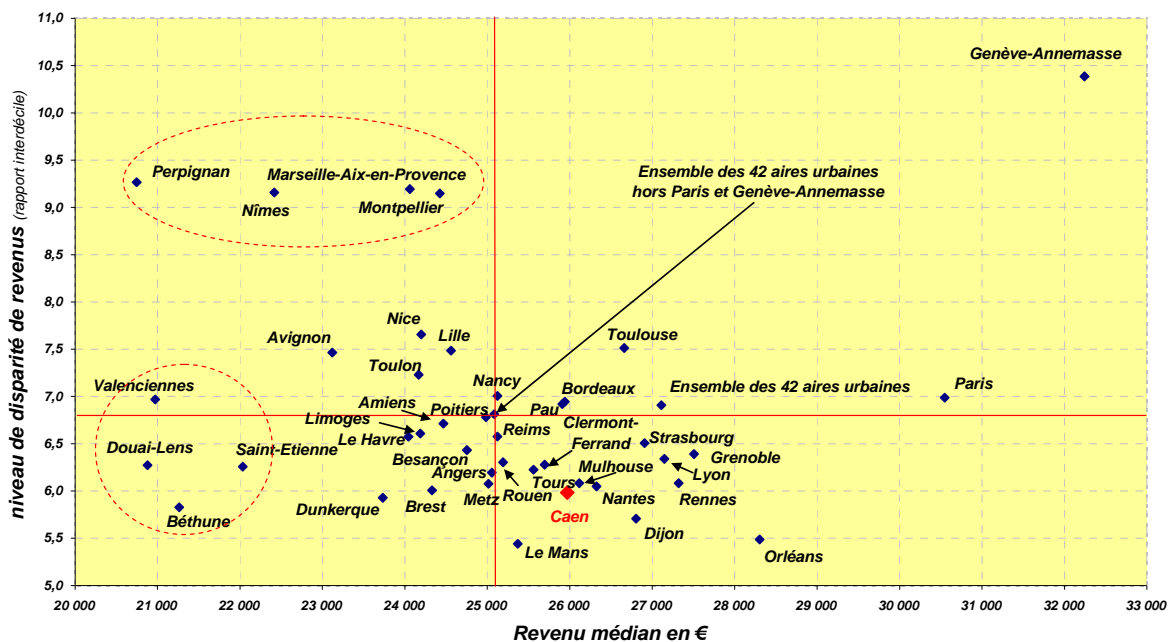
### Un niveau de revenus globalement homogène

Le niveau de revenus des ménages de l'aire urbaine de Caen se situe légèrement au dessus de la moyenne des grandes aires urbaines françaises et le niveau d'inégalité est inférieur à la moyenne de ces aires urbaines.

En effet, si la moitié des ménages de Caen-Métropole gagne environ 26 000 euros par an contre 25 100 pour l'ensemble des aires urbaines, l'écart entre les 10 % les plus pauvres et les 10% les plus riches varie de 1 à 6 sur l'aire urbaine de Caen contre 1 à 6,8 pour l'ensemble des aires urbaines.

Le profil de l'aire urbaine de Caen apparaît très proche de celui de Tours. Le niveau de revenu est sensiblement plus faible qu'à Rennes, mais plus fort qu'à Angers, Rouen et Le Havre. Il est plus inégalitaire qu'au Mans, mais moins qu'à Rouen et surtout qu'au Havre, où les revenus sont par ailleurs les plus faibles parmi les grandes voisines de Caen.

#### Indicateur de distribution des revenus par ménage en 2005



Source : INSEE 2005 – IRPP (revenu fiscal déclaré après déduction)

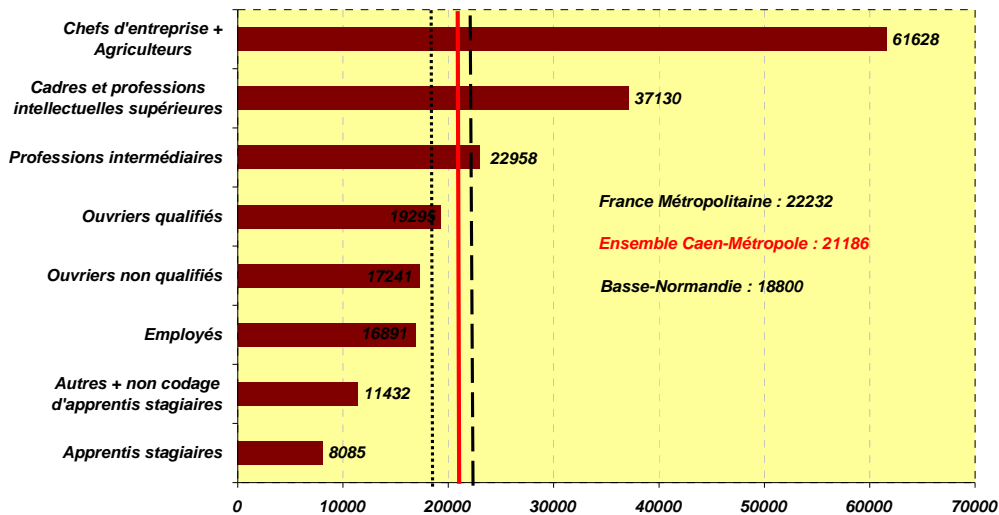
L'analyse et la comparaison des revenus à l'échelle régionale montre que, dans ce domaine aussi, Caen-Métropole tire fortement les chiffres de la Basse-Normandie. Le revenu moyen y est 6 % plus élevé que celui du Calvados et 11 % plus élevé que celui de la Basse-Normandie. Pour les foyers fiscaux imposés, ces écarts sont moins sensibles (respectivement + 3 % et + 5 %). Pour les foyers fiscaux non imposables, l'écart est inversé : les foyers modestes de la métropole caennaise ont des revenus moins élevés que les foyers modestes du Calvados et de la Basse-Normandie (respectivement - 1 % et - 3 %)

## ECONOMIE

Le salaire moyen métropolitain est, quant à lui, légèrement moins élevé que le salaire moyen national, mais supérieur de 11 points au salaire moyen régional, notamment en raison de salaires significativement plus élevés pour les employés (+11 %) et les ouvriers (+13 %).

En revanche, les cadres métropolitains ont un salaire inférieur à la moyenne des cadres bas-normands (-4 %). On peut penser que la présence d'Areva et de la DCN dans la Manche, explique cet écart.

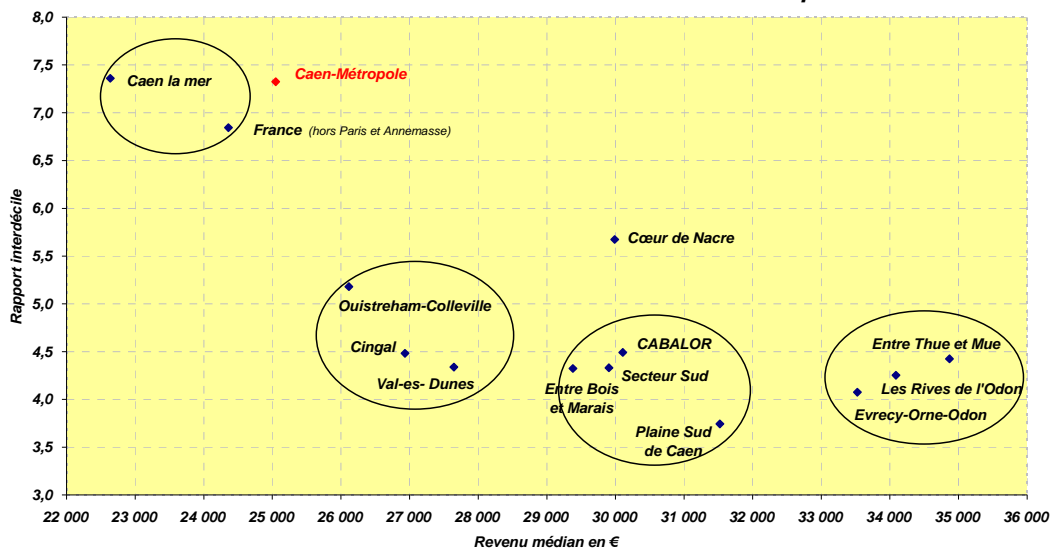
### Le salaire annuel par CSP sur Caen-Métropole



Source : DADS 2004

A l'échelle du territoire du SCoT, le niveau de revenus des ménages est globalement homogène, mais les disparités sont, très logiquement, plus marquées en milieu urbain : le rapport est de 1 à 7,4 sur Caen-la-Mer contre 1 à 4,5 en milieu périurbain en moyenne. Cela provient du fait que la zone agglomérée dense réunit à la fois les populations les plus aisées et les populations les plus démunies. La présence de la population étudiante contribue également à ces écarts de revenus.

### Indicateur de distribution du revenu par ménage dans les communautés de communes de Caen-Métropole en 2004



Source : INSEE 2004 – IRPP (revenu fiscal déclaré après déduction)

## ECONOMIE

En revanche, le profil social en milieu périurbain apparaît très homogène, en raison notamment de la présence massive des familles de la classe moyenne. On observe cependant des disparités entre les moitiés nord-ouest et sud-est du territoire, l'Orne formant une ligne de partage.

Cette dichotomie, ancienne à l'échelle de la ville centre, s'est en fait prolongée à l'extérieur avec le développement urbain puis périurbain. Elle est liée à la localisation du port, des grandes entreprises industrielles (SMN, SAVIEM, etc.) et de l'industrie minière qui ont fixé la main d'œuvre ouvrière (ou les retraités de la mine) à proximité des sites de production, dans l'est et le sud.

A contrario, les activités tertiaires, installées à l'origine dans le centre-ville, en rive gauche, se sont localisées, plus tardivement, dans le nord de l'agglomération (Campus 2, Ganil, plateau nord, Technopole, Citis, ...). Leurs salariés se sont installés dans les villages entre Caen et la Mer.

Les ménages aux revenus les plus élevés sont donc plus particulièrement représentés dans les communautés de communes « Entre Thue et Mue », « Rives de l'Odon », « Evrecy-Orne-Odon », « Cœur de Nacre ». Il s'agit généralement de grands ménages.

Sur la période 2001 à 2004, le niveau de revenu a tendance à « s'homogénéiser » par le haut, un « rattrapage » s'effectuant entre les revenus les plus faibles et les plus élevés. Sauf sur « Cœur de Nacre », où les inégalités se sont creusées.

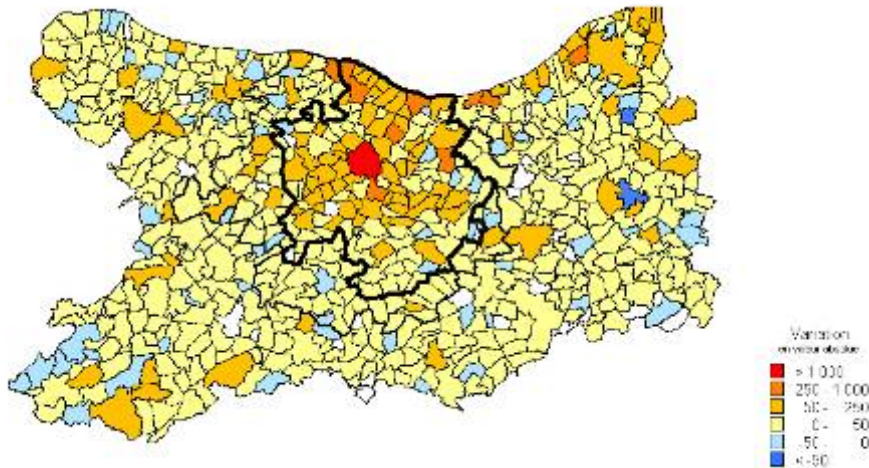
Dans la moitié Est de Caen-Métropole, les CdC « CA.BA.LOR. », « Entre Bois et Marais » et « Plaine Sud de Caen » ont une population au revenu moyen. Le rattrapage entre faibles et hauts revenus, s'est opéré dans une moindre mesure par rapport aux communautés de l'ouest. Dans la partie sud-est du territoire, les communautés du « CINGAL » et « Val-es-Dune » sont celles dont le revenu moyen des habitants est le plus faible.

Le secteur Ouistreham-Colleville, où le nombre de retraités d'origine modeste reste assez important, apparaît dans la même catégorie. Le niveau de disparités, plus élevé, illustre l'évolution récente liée à l'arrivée de ménages aisés pouvant accéder à la propriété sur le littoral.

## Vers la disparité d'évolution entre urbain et périurbain ?

L'analyse de l'évolution, sur la période 2000-2005, du nombre de foyers fiscaux révèle une augmentation forte du nombre des foyers imposables sur Caen-Métropole (+ 35 %) et plus globalement sur le département du Calvados (+25 %).

### *Evolution du nombre de foyers fiscaux dans le Calvados entre 1999 et 2005*



Source DGI les foyers fiscaux – AUCAME 2007 – ©IGN BDCARTO 2006 – Mapinfo V8.5

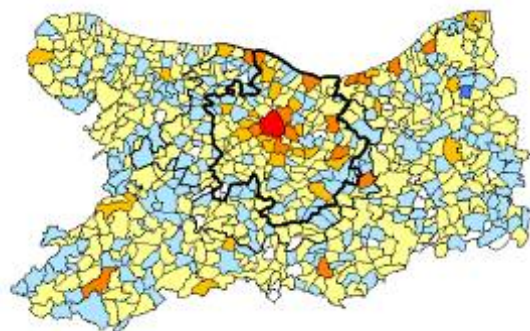
Cette évolution est forte, principalement dans la zone proche de l'agglomération caennaise mais, sur la zone dense, on relève une progression plus importante du nombre de ménages à faibles niveaux de revenus (non imposables) que de ménages plus aisés (imposables).

### *Evolution du nombre de foyers fiscaux entre 1999 et 2005*

*Foyers imposables*



*Foyers non imposables*



Source DGI les foyers fiscaux – AUCAME 2007 – ©IGN BDCARTO 2006 – Mapinfo V8.5

A Caen, ils représentent 75 % de la progression du total des foyers fiscaux, à Hérouville, 80 %. Dans cette ville, ainsi qu'à Fleury sur Orne, c'est même une baisse du nombre de foyers imposables qui se produit. On retrouve ce phénomène à l'échelle du Calvados, dans les villes industrielles comme Lisieux, Vire ou Condé-sur-Noireau. Cette fuite de la « substance fiscale » des villes constitue une situation préoccupante et l'enrayer doit être un enjeu fort.

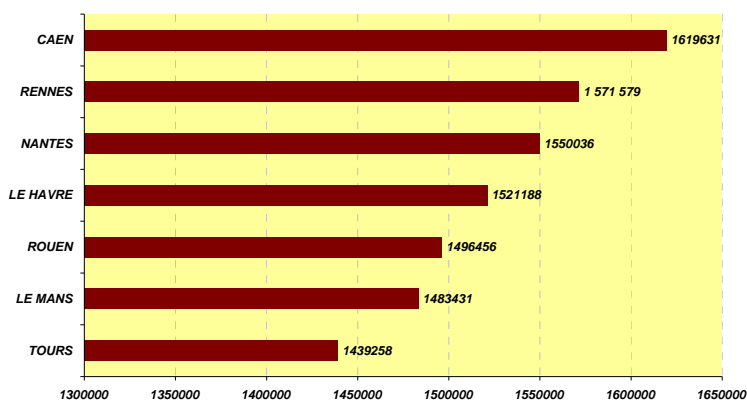
## ECONOMIE

En revanche, dans les secteurs périurbains, la forte progression du nombre de foyers fiscaux imposables est le résultat de la périurbanisation. Dans ces territoires où, à l'origine, les revenus sont modestes (forte proportion de retraités de l'agriculture, d'ouvriers peu qualifiés,...), l'arrivée des familles de la classe moyenne « urbaine » provoque un fort impact sur le revenu moyen.

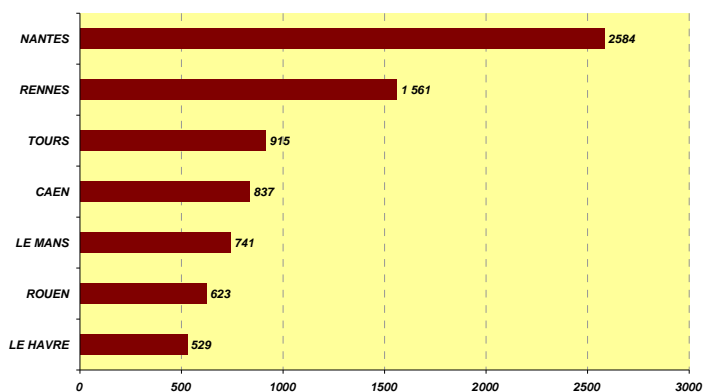
A contrario, le milieu urbain se vide de ces familles et attire surtout des ménages dont le niveau de revenu n'est pas équivalent (étudiants, personnes seules). La situation de certaines villes apparaît encore plus préoccupante lorsqu'on constate que le nombre même de foyers fiscaux imposables baisse (Hérouville, Fleury sur Orne et dans le reste du Calvados, Vire, Lisieux, Condé,...)

L'impôt de solidarité sur les grandes fortunes apparaît aussi comme un indicateur intéressant pour juger de la santé d'un territoire. Il faut relever que bien que Caen réunisse moins de redevables que ses voisins de l'ouest, le niveau moyen d'impôt payé est le plus élevé parmi le panel des métropoles de comparaison.

Valeur du patrimoine moyen des redevables de l'ISF dans les villes du grand ouest



Nombre de redevables de l'ISF dans les villes du grand ouest



Source : [www.impot.gouv.fr\(2007\)](http://www.impot.gouv.fr(2007)) - AUCAME octobre 2007 – Base BDCARTO 2005 – IGN – Logiciel Mapinfo V8.5 -2007

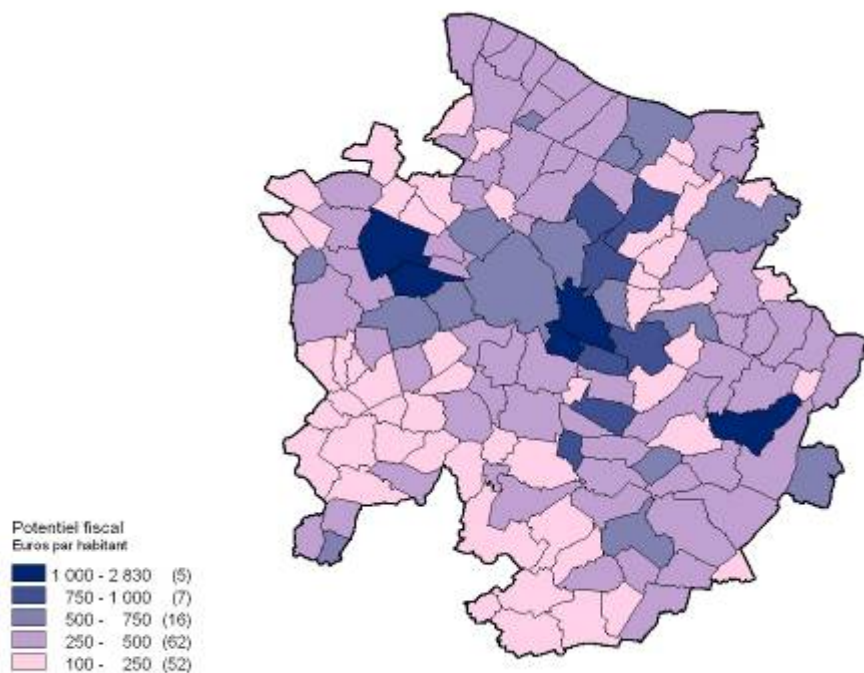
## Les ressources des collectivités

### Le potentiel fiscal de Caen-Métropole

Le potentiel fiscal<sup>7</sup> global de Caen-Métropole est d'environ 206 millions d'euros pour l'année 2005. Celui-ci est d'autant plus fort pour une commune que celle-ci accueille de l'activité économique sur son territoire.

Sur Caen-Métropole, on notera sans surprise que le potentiel fiscal par habitant est le plus fort dans l'agglomération, notamment sur des communes très « industrielles ». Le potentiel fiscal par habitant de la ville de Caen se trouve dans la moyenne des villes de l'ouest.

Les communes dans lesquelles le potentiel fiscal est le plus faible sont plus particulièrement concentrées au sud et à l'ouest de Caen-Métropole. Globalement, bien que les écarts de potentiel fiscal sur le territoire soient relativement faibles, on notera que les communes de Moulton, Mondeville, Cormelles-le-Royal, Grentheville, Carpiquet et Rots disposent d'un potentiel fiscal bien au-dessus de la moyenne des communes de Caen-Métropole.



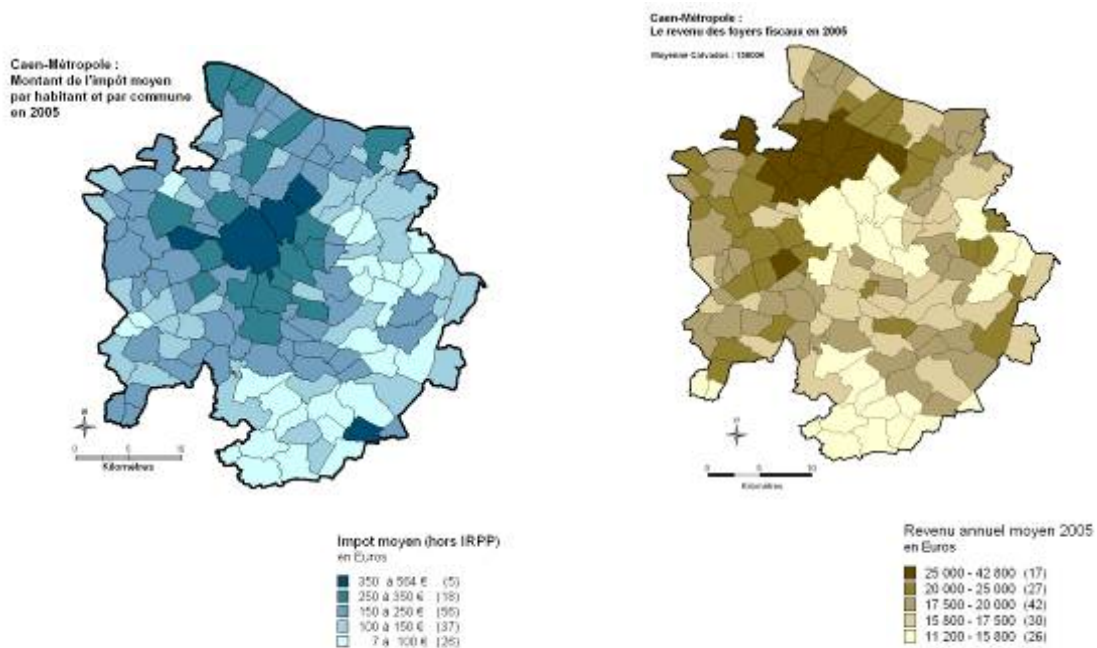
Source : Préfecture du Calvados- AUCAME octobre 2007 – Base BDCARTO 2005 – IGN – Logiciel Mapinfo V8.5 -2007

<sup>7</sup>Il sert à mesurer ce qu'on appelle communément la richesse d'une commune. Il est égal au montant des bases brutes des 4 taxes directes locales (TH, FB, FNB, TP), moins les abattements prévus. A ces bases on applique le taux moyen national spécifique à chaque nature d'imposition. En résumé, le potentiel fiscal identifie la richesse fiscale des communes au produit virtuel des quatre taxes directes locales à pression fiscale uniforme. Il permet de mesurer en partie l'inégalité de moyens.

## Les niveaux d'imposition

Le montant global des impôts locaux (hors taxe professionnelle) en 2005 sur Caen-Métropole s'est élevé à environ 108 millions d'euros, soit une progression d'environ 10 % entre 2002 et 2005.

Le montant moyen d'impôt par habitant apparaît globalement homogène sur le territoire. Toutefois, Caen se démarque de par la présence des fonctions de centralité, et la Côte de Nacre, de par la présence de nombreuses résidences secondaires.



Source : [www.impot.gouv.fr\(2007\)](http://www.impot.gouv.fr(2007)) - AUCMAE octobre 2007 – Base BDCARTO 2005 – IGN – Logiciel Mapinfo V8.5 -2007

## *Ce qu'il faut retenir en matière d'économie*

Le territoire du SCOT Caen-Métropole, près de 15 ans après la fermeture de la Société Métallurgique de Normandie (SMN), et quelques années après celle de Moulinex, se caractérise par une bonne santé économique : il crée des emplois, attire des entreprises et des investisseurs (notamment immobiliers).

L'économie locale s'inscrit dans un double cadre :

1. Le cadre de l'économie de production «mondialisée» ;
2. Le cadre d'une économie résidentielle, dans laquelle le secteur public tient une place très importante.

Ces deux économies sont indissociablement liées.

En effet, l'économie résidentielle n'a pu prendre son essor que parce que s'est développé un bassin de consommation de taille significative.

Ce bassin, qui prend désormais une dimension métropolitaine, est né à l'initiative de l'Etat, qui a incité l'implantation dans l'agglomération caennaise, de grands établissements industriels appartenant à l'économie de production mondialisée. Ceux-ci ont permis une concentration significative de population.

Le statut de capitale régionale, contribue donc fortement au positionnement économique actuel de Caen et de son bassin de vie.

Si l'activité économique reste fortement polarisée par Caen et quelques communes de l'agglomération, (75% des emplois de Caen-Métropole sur 7 communes, dont 50% dans la ville centre), on assiste cependant depuis quelques années à un mouvement de relocalisation des entreprises à la périphérie de la zone agglomérée dense, dans les secteurs où l'accessibilité est optimale.

Au sein de la Basse-Normandie, région qui apparaît en retrait dans l'espace national en matière de niveau de qualification des emplois, de revenus, de taux d'encadrement, ...le territoire du SCoT présente des indicateurs proches de la moyenne nationale et similaires, voire meilleurs que ceux des autres grandes agglomérations de l'Ouest.

Dans certains domaines, comme celui de la recherche, il apparaît même avantageusement positionné, ce qui le situe en concurrence avec des territoires dont la notoriété et l'envergure sont d'une autre dimension (ex. : le plateau de Saclay, en Ile de France, ou de grandes métropoles européennes).

Cette inscription dans un contexte mondial très concurrentiel pose clairement la question de la taille critique de la Métropole Caennaise et de l'impact de la dilution de son bassin de vie dans un espace de plus en plus large.

Par ailleurs, en matière d'économie résidentielle, l'impact du tourisme ne doit pas être négligé, dans la mesure où, pour le Département du Calvados, il représente l'équivalent de 60 000 habitants permanents supplémentaires.